



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE PROCES-VERBAL

SAMEDI 27 JUIN 2026 à 09h30
AUCH (Salle des Cordeliers / Maison de Gascogne)

Les membres de la LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKET-BALL, Association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège est sis 36, Avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Elective à Auch, Salle des Cordeliers et Maison de Gascogne sur convocation du Président et de la Secrétaire Générale.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE SESSION DU MATIN

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés et entrant en séance.

Associations présentes ou représentées :

OCC0009002 - UN. OL. DE PAMIER	OCC0009003 - COQUELICOT LEZATOIS
OCC0009006 - LE COQ CARLANAIS	OCC0009007 - U.A. SAVERDUNOISE BASKET
OCC0009012 - BASKET CLUB VARILHOIS	OCC0009015 - SAINT GIRONS BASKET CLUB
OCC0009022 - PAYS DE FOIX BASKET	OCC0009056 - MAZERES BASKET CLUB
OCC0030002 - A SUMENOLE SPORT EDUCATION	OCC0030003 - ENTENTE METAUX ET SSP TAMARIS
OCC0030007 - VERGEZE BASKET CLUB	OCC0030012 - NIMES BASKET
OCC0030013 - MILHAUD GENERAC UCHAUD NIMES GARD BASKET-BALL	OCC0030026 - E ABC JSA ALES
OCC0030031 - CONNAUX MISTRAL CLUB	OCC0030036 - BELLEGARDE CLUB OMNISPORT
OCC0030042 - UZES BASKET CLUB	OCC0030057 - ASSOCIATION BASKET LES VANS
OCC0031003 - E.S. TOULOUSE CASSELARDIT	OCC0031005 - ASTRO BASKET CLUB
OCC0031007 - TLSE CHEMINOTS MARENGO SP	OCC0031008 - TOAC BASKET
OCC0031009 - BLAGNAC OCCITANIE BASKET CLUB	OCC0031012 - UNION SPORTIVE AUSSONNAISE
OCC0031013 - BESSIERES BUZET BASKET CLUB (3BC)	OCC0031015 - PINSAGUEL BASKET CLUB
OCC0031017 - BRUGUIERES BASKET CLUB	OCC0031019 - ABB CORNEBARRIEU
OCC0031020 - MJC CASTANET TOLOSAN	OCC0031021 - U.S. COLOMIERS BASKET
OCC0031022 - J.S.C BASKET	OCC0031023 - RACING CLUB EAUNES BASKET
OCC0031024 - FROUZINS ATHLETIC CLUB	OCC0031025 - GRATENTOUR BASKET 31
OCC0031026 - B. LABEGE AUZEVILLE CLUB	OCC0031029 - BCLM
OCC0031031 - AVENIR MURETAIN	OCC0031032 - UNION SPORTIVE PIBRACAISE
OCC0031035 - NORD EST TOULOUSAIN BC	OCC0031036 - SAINT JORY BASKET
OCC0031038 - BASKET SAINT ORENS	OCC0031039 - AS TOURNEFEUILLE
OCC0031040 - VACQUIERS BOULOC BASKET	OCC0031042 - BASKET CLUB VERFEILLOIS
OCC0031050 - POINTIS DE RIVIERE SPORTS	OCC0031051 - B. COMMINGES SALIES DU SALAT
OCC0031052 - BASKET BRAX	OCC0031054 - NOE CARBONNE BASKET
OCC0031057 - CARAMAN BASKET CLUB	OCC0031058 - RACING PORTET BASKET
OCC0031059 - AS LABARTHE SUR LEZE	OCC0031063 - BASKET CLUB QUINT FONSEGRIVES
OCC0031066 - BASKET CLUB DE ROQUETTES	OCC0031069 - BASKET CLUB LEGUEVINOIS
OCC0031071 - TOULOUSE LARDENNE BASKET	OCC0031073 - STADE TOULOUSAIN BASKETBALL
OCC0031074 - LAUNAGUET BASKET CLUB	OCC0031075 - BASKET LAURAGAIS
OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC0031079 - AS AYGUESVIVOISE
OCC0031081 - BASKET AMPLITUDE	OCC0031086 - OUEST TOULOUSAIN BASKET
OCC0031089 - BASKET MERVILLOIS	OCC0031090 - FR LAVERNOSE LACASSE
OCC0031100 - STORMERS	OCC0032002 - AUCH BASKET CLUB
OCC0032011 - J.A. CONDOMOISE	OCC0032012 - GASCogne ARMAGNAC BASKET C
OCC0032014 - ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC0032015 - GASCogne ARMAGNAC BASKET G
OCC0032016 - BASKET CLUB L'ISLOIS	OCC0032017 - SA JEGUN
OCC0032021 - ES MAS D'AUIGNON SAINT-PUY	OCC0032027 - BASKET CLUB FLEURANCE-PRECHAC
OCC0032028 - RALLIEMENT PUYCASQUIER	OCC0032033 - VALENCE CONDOM GERS BASKET
OCC0032038 - BASKET ELUSA CLUB	OCC0032042 - AS MONTALTAISE
OCC0032045 - UA VICOISE BASKETBALL	OCC0032051 - JS RISCLOISE BASKET

OCC0032056 - BAS ARMAGNAC BASKET CLUB	OCC0032057 - AUZAN BASKET CLUB
OCC0032061 - US BASKET L'ISLE JOURDAIN	OCC0032062 - AVENIR CASTERA REJAUMONT
OCC0034002 - ASPTT MONTPELLIER	OCC0034003 - AS CHEMINOTS BEZIERS BASKET
OCC0034006 - BASKET LATTES MONTPELLIER	OCC0034007 - PICPOUL CLUB DE PINET
OCC0034012 - FO PISCENOIS	OCC0034020 - CASTELNAU BASKET
OCC0034021 - FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET	OCC0034028 - ST GELY BASKETBALL
OCC0034034 - MONTPELLIER BASKET MOSSON	OCC0034045 - LA CROIX D'ARGENT B MONTPELLIER
OCC0034048 - LODEVE BASKET CLUB	OCC0034058 - MAUGUIO BASKET
OCC0034059 - ASSOCIATION BASKET SAUVIAN SERIGNAN LITTORAL	OCC0034060 - ASSOCIATION SPORTIVE SERVIAN BASKET
OCC0034061 - BASKET CLUB FABREGUES	OCC0034064 - ST ANDRE BASKET COEUR D HERAULT
OCC0034066 - PEROLS BASKET	OCC0034076 - BASKET CLUB FLORENSAC
OCC0065005 - BASKET CLUB LOURDAIS	OCC0065007 - UNION ATHLETIQUE LALOUBERIEENNE BASKET
OCC0065008 - ASC AUREILHAN	OCC0065009 - BASKET CLUB OSSUNOIS
OCC0065010 - TARBES UNION BASKET 65	OCC0065011 - STADE BAGNERAIS BASKET
OCC0065012 - BASKET CLUB DU LAVEDAN	OCC0065013 - SEMEAC OLYMPIQUE
OCC0065015 - JA BORDERES	OCC0065018 - SO MAUBOURGUET
OCC0065021 - JUILLAN BASKET	OCC0065024 - BASKET CLUB POUYASTRUC
OCC0065029 - TARBES BASKET FEMININ	OCC0081002 - BASKET CLUB CUNAC LESCURE
OCC0081009 - BRIATEXTE BASKET CLUB	OCC0081013 - UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0081014 - CASTRES BASKET CLUB	OCC0081015 - AS DU BASKET GAILLACOIS
OCC0081016 - SC GRAULHET	OCC0081019 - BASKET CLUB LAVAU
OCC0081020 - BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON	OCC0081022 - BASKET CLUB ROQUECOURBE
OCC0081037 - ALBI BASKET 81	OCC0081039 - BASKET CLUB SAINT SULPICE
OCC1166006 - PERPIGNAN BASKET CATALAN	OCC1166017 - LEZI BASKET
OCC1166018 - BC NARBONNE MEDITERRANEE	OCC1166019 - PIA CLAIRA BASKET
OCC1166021 - CANOHES TOULOUGES BASKET ASSOCIATION	OCC1166024 - BO CASTELNAUDARY
OCC1166032 - BC SUD MINERVOIS	OCC1166504 - CABESTANY O C B
OCC1166507 - AL ILLIBERIEENNE B	OCC1166512 - BC RIVESALTES
OCC1166513 - ST CYPRIEN SB	OCC1166516 - CANET RBC
OCC1166529 - BC THUIRINOIS	OCC1166542 - Ent. VALLESPIR B
OCC1166560 - TOULOUGES BA	OCC1248002 - BASKET EN SEGALA
OCC1248004 - AVEYRON LOT BASKET ASS.	OCC1248008 - ES DES SERENES
OCC1248009 - SO MILLAU	OCC1248016 - RIGNAC BASKET CLUB
OCC1248020 - LUC PRIMAUBE BASKET	OCC1248030 - ONET BASKET CLUB
OCC1248037 - RODEZ BASKET AVEYRON	OCC1248042 - BASKET BALL NAUCELLOIS
OCC1248054 - CLUB BASKET VALLON	OCC1248503 - BASKET CAUSSES MENDOIS
OCC4682003 - CAHORSAUZET BASKET	OCC4682009 - PRAYSSAC BASKET CLUB
OCC4682011 - MONTCUQ BASKET	OCC4682022 - PRADINES LOT BASKET
OCC4682032 - BASKET CLUB BASTIDIEN	OCC4682503 - SA CAUSSADE
OCC4682507 - MOISSAC CASTELSARRASIN BB	OCC4682509 - MONTAUBAN BASKET CLUB
OCC4682511 - BC MONTPEZAT DE QUERCY	OCC4682512 - GIMBELET BASKET CLUB
OCC4682514 - ST NAUPHARY ACO	OCC4682515 - AMICALE LAIQUE ST NICOLAS BASKET
OCC4682516 - VAZERAC SUD QUERCY BASKET	OCC4682521 - BLEUETS DE GRISOLLES
OCC4682535 - MONTECH BASKET BALL	

Soit 167 associations présentes ou représentées.

Associations arrivées en retard (après fin de l'émargement) :

OCC0031034 - US RAMONVILLE BASKET	OCC0031064 - BASKET CLUB FOUSSERETOIS
OCC0031068 - MONTASTRUC BASKET CLUB	

Soit 3 associations arrivées en retard (sans vote sur la partie du matin)

Associations absentes :

OCC0009004 - STADE LAVELANETIEN BASKET	OCC0009016 - BASKET CLUB MIREPOIX
OCC0030005 - SAINT GILLES BASKET CLUB	OCC0030006 - BAGNOLS MARCOULE BASKET BALL
OCC0030009 - BC LES KANGOUROUS ST JEANNAIS	OCC0030019 - BASKET CLUB ST VICTOR
OCC0030021 - BASKET CLUB SPIRIPONTAIN	OCC0030022 - BESSEGES BASKET CLUB
OCC0030025 - AS SALINDROISE	OCC0030029 - SAINT CHRISTOL BASKET BALL (SCBB)

OCC0030032 - BASKET CLUB CIGALOIS	OCC0030033 - LITTORAL CAMARGUE BASKET
OCC0030035 - ASSOCIATION QUISSACOISE de BASKET	OCC0030037 - GARONS BASKET
OCC0030051 - SAINT JULIEN LES ROSIERS BASKET-BALL	OCC0030054 - Association RAI
OCC0030063 - BASKET CLUB VIDOURLE GALLARGUES	OCC0030064 - BASKET CLUB DE LA VAUNAGE
OCC0030084 - ASSOCIATION SPORTIVE VAUVERT BASKET	OCC0030093 - BASKET 3X3 NIMES
OCC0031014 - BLAGNAC BASKET CLUB	OCC0031018 - AURIGNAC BASKET CLUB
OCC0031028 - ASC AVENIR SPORTIF CAZERIEN BASKET	OCC0031037 - SAINT LYS OLYMPIQUE BASKET
OCC0031043 - TIGERS VILLENEUVE-TOLOSANE SEYSSES	OCC0031044 - UNION SPORTIVE AUTERIVE
OCC0031047 - VOLVESTRE BASKET CLUB	OCC0031053 - ASSOCIATION TOULOUSEURIE
OCC0031056 - AS SAINT GAUDENS B.C.	OCC0031061 - VILLEMUR BASKET CLUB
OCC0031062 - CASTELBALL CITY	OCC0031065 - BASKET REVEL SAINT-FERREOL
OCC0031070 - FENOUILLET BASKET CLUB	OCC0031072 - CASTELGINEST BASKET CLUB 31
OCC0031120 - MONTREJEAU PYRENEES BASKET	OCC0032007 - BASKET UNION CAUSSENSOIS
OCC0032022 - BASKET CLUB MAUVEZINOIS	OCC0032023 - BASKET CLUB DU MIRANDAIS
OCC0032030 - ENTENTE BARRAN RIGUEPEU	OCC0032031 - ETOILE SPORTIVE ROMEVIENNE
OCC0032046 - US SEMPESSEROISE	OCC0032048 - BASKET CLUB CASTILLON DEBATS
OCC0032090 - REBOND GASCON BASKET 32 NOGARO	OCC0034005 - AGDE BASKET
OCC0034008 - SPORT CLUB DE SETE BASKET	OCC0034010 - ETOILE SPORTIVE PAULHAN BASKET
OCC0034015 - CLUB ATHLETIQUE BASKET BEDARIEUX	OCC0034025 - LE CRES BASKET
OCC0034027 - MEZE LOUPIAN BASKET ASSOCIATION	OCC0034033 - MSL OLONZAC
OCC0034035 - ASSOCIATION P.S.C POMPIGNANE SPORT ET CULTURE	OCC0034039 - LES LOUPS DU PIC OCCIDENTAL BASKET
OCC0034046 - GRANDE MOTTE BASKET	OCC0034056 - PALAVAS BASKET CLUB
OCC0034062 - SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET	OCC0034065 - BASKET BALL LUNEL VIEL
OCC0034068 - CLAPIERS BASKET BALL	OCC0034072 - MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB
OCC0034075 - BASKET PAYS DE LUNEL	OCC0065002 - VIC PYRENEES BASKET
OCC0065004 - US MONLEONNAISE	OCC0065006 - IBOS SPORTS LOISIRS
OCC0065020 - TARBES GESPE BIGORRE	OCC0065023 - LANNEMEZAN BASKET CLUB
OCC0065026 - BARBAZAN BASKET CLUB	OCC0081018 - LACROUZETTE SIDOBRE BASKET
OCC0081023 - ESPERANCE SPORTIVE REALMONT	OCC0081024 - SAINT BENOIT BASKET CLUB
OCC0081027 - LE SEQUESTRE BASKET CLUB	OCC0081029 - BC VIELMUR SEMALENS
OCC0081035 - ENT. ARTHES ST JUERY BB	OCC0081043 - BASKET DAMIATTE SAINT PAUL
OCC0081047 - BASKET CLUB DES MONTS DE LACAUNE	OCC0081052 - MARSSAC BASKET CLUB
OCC0081061 - OUEST TARN BASKET BALL (OT2B)	OCC0081541 - TARN IMPULSION BASKET-BALL LAGRAVE
OCC1166010 - BASKET CLUB LIMOUXIN	OCC1166012 - SO CARCASSONNE
OCC1166013 - SO COURSAN - Gd NARBONNE	OCC1166014 - TESA JOVENTUT
OCC1166015 - BASKET CLUB DES ALBERES	OCC1166030 - SAS SIGEAN
OCC1166502 - UNION BASKET DES ASPRES	OCC1166509 - Ent. SALANQUE BC
OCC1166518 - ST ESTEVE BC	OCC1166521 - PRADES CONFLENT B
OCC1166525 - ILLE BASKET	OCC1166539 - BO SALEILLENC
OCC1166544 - COTE VERMEILLE AB	OCC1166548 - SALSES LE CHATEAU BC
OCC1248003 - AO BOZOULS BASKET	OCC1248007 - BASKET CLUB BASSIN HOUILLER
OCC1248010 - BASKET CLUB RIEUPEYROUSAIN	OCC1248012 - MARTIEL VILLENEUVE VILLEFRANCHE BASKETBALL 12
OCC1248035 - BASKET BALL LAISSAGAIS	OCC1248040 - BASKET CLUB DES LACS
OCC1248044 - BASKET CLUB ST AFFRICAIN	OCC1248048 - AVEYRON BASKETBALL ACADEMIE
OCC1248050 - SAINT GENIEZ BASKET	OCC1248067 - OLEMPES DRUELLE BASKET
OCC1248070 - ASSOCIATION BASKETBALL DU LEVEZOU	OCC4682007 - ESPERE - BASKET
OCC4682027 - BASKET CLUB LALBENQUE	OCC4682034 - SALVIAC BASKET CLUB
OCC4682504 - BASKET CLUB GOLFECHOIS	OCC4682519 - AS ST PORQUIER
OCC4682525 - LABASTIDE DU TEMPLE BASKET	

Soit 107 associations absentes.



L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Jacques DESSAINT, Président de la Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective

- Allocution du Président de la Ligue Régionale Occitanie
- Ratification du PV de la dernière AG du 21 juin 2025 à Le Garric
- Parole aux représentants des collectivités locales

de compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- Approbation du rapport moral et d'activités,
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos,
- Approbation du budget prévisionnel 2026/2027
- Renouvellement du mandat du Commissaire-Aux-Comptes

Académie du Basket

Hommage à Reda MIMOUNI

Pause repas

de compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- Ad-Hoc : élection délégués fédéraux pour le mandat du 28 juin 2026 au 15 juillet 2027

de compétence de l'**Assemblée Générale Elective** :

- Election aux postes vacants des membres du Comité Directeur Régional – mandat 2024/2028

de compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire** :

- Projet immobilier – prorogation

de compétence de l'**Assemblée Générale Ordinaire Elective** :

- Intervention de la Vice-Présidente de la FFBB, Frédérique PRUD'HOMME
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités,
- Allocutions de clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été mis à la disposition des membres dans les délais.

L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.



RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes les associations de la Ligue.

Ce nombre est de : **43 153**

Le quorum exigible est de : **21 577**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **32 499**.

Le quorum étant atteint, la Commission de vérification des pouvoirs déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

Richard BERGAMO
Président de la Commission Régionale Electorale



Les clubs suivants sont arrivés en retard : US RAMONVILLE BASKET, BASKET CLUB FOUSSERETOIS et MONTASTRUC BASKET CLUB, mais ils ne disposeront pas de leur code d'accès pour les votes. Ils leur seront remis après l'émargement de la pause repas (décision de la C.R. Electorale).



Allocution d'ouverture du Président

« Monsieur le Conseiller Départemental, cher Camille BONNE, Madame la Déléguée de la Fédération Française de Basketball, chère Frédérique PRUD'HOMME, Monsieur le Président du Comité Départemental de Basket du Gers, cher Richard BERGAMO,
Mesdames et Messieurs, Chers amis du basketball, Mesdames et messieurs les présidents des clubs de l'Occitanie basketball,

En préambule de nos travaux, je voudrais que nous prenions un moment de recueillement pour rendre hommage à ceux qui nous ont quittés cette saison dans le monde du basket, et en particulier au sein de notre communauté de l'Occitanie.

Une fois de plus, notre région n'a pas été épargnée, et notre Ligue a été particulièrement touchée au cœur par le décès de l'un de ses proches collaborateurs, Reda Mimouni. Son départ laisse un grand vide. À travers lui, nous pensons à toutes les figures de nos clubs et de nos comités partis trop tôt.

Nous leur rendons un vibrant hommage aujourd'hui, et nous exprimons à nouveau nos plus sincères condoléances à leurs familles, à leurs proches ainsi qu'à leurs clubs. Que leur mémoire, leur investissement et leur passion continuent d'inspirer notre engagement et notre amour pour le basketball. Merci de bien vouloir vous lever et de respecter une minute de silence en leur mémoire.

C'est avec une immense fierté et une grande satisfaction que je prends la parole aujourd'hui, en tant que Président de la Ligue Occitanie de Basket, pour vous présenter le bilan de l'année écoulée.

Tout comme la saison dernière, notre plus grande satisfaction réside dans la vitalité et l'excellence des formations que nous avons déployées sur l'ensemble du territoire occitan. La structuration et la professionnalisation de nos clubs restent au cœur de notre feuille de route.

Ainsi, ce ne sont pas moins de cinq sessions du BPJEPS, spécialité "Éducateur sportif" mention "Basketball", qui ont été menées à bien cette saison. En lien étroit avec le CFA de la FFBB, ces promotions ont fait vivre nos parquets et enrichi les compétences de nos éducateurs sur les sites de Nîmes, Mauguio, Toulouse, Toulouges et Tarbes.

Nous avons également le plaisir de saluer la réussite d'une promotion hybride du CDSSA (Chargé de Développement de Structures Sportives et Associatives), qui a su rassembler avec brio des effectifs issus de nos deux grands secteurs : les Pyrénées et la Méditerranée. À cela s'ajoute la dynamique du CPMS (Chargé de Promotion et Marketing Sportif), dont une promotion a été dispensée avec succès sur le site de Montpellier.

Toujours dans cette volonté d'irriguer l'ensemble du territoire, des formations DETB (Diplôme d'Entraîneur Territorial de Basketball) ont été dispensées à grande échelle. Afin de nous adapter aux contraintes de chacun et de répondre aux besoins de tous les publics, nous avons fait le choix fort de proposer des sessions aussi bien en semaine qu'en week-end. Pour la saison à venir, nous continuons d'évoluer. Si les sessions BPJEPS de Toulouges et Tarbes ne seront pas reconduites, la Ligue Occitanie s'inscrit pleinement dans la modernité fédérale. Nous allons en effet ouvrir une toute nouvelle formation : le TTBB, c'est-à-dire le titre de **Technicien Territorial de Basket-Ball**.

Ce nouveau Titre à Finalité Professionnelle, résolument orienté vers le terrain et la performance, sera dispensé sur deux de nos grands pôles : Toulouse et Montpellier. Il permettra d'offrir une passerelle idéale à nos techniciens désireux d'accompagner au plus haut niveau régional le développement de nos clubs et de nos joueurs.

Notre engagement en faveur de la performance et du développement des jeunes s'est également illustré avec force cette saison, à travers le travail mené au sein de nos deux pôles espoirs de Toulouse et Montpellier.

À l'issue du Tournoi Inter-Poules (TIP) de Montauban, nos deux sélections régionales, féminine et masculine, ont décroché de haute lutte leur qualification pour les finales nationales d'Eaubonne. Le classement que nous y avons obtenu reflète fidèlement notre place et notre légitimité au tout premier plan du paysage basket national.

Dans le prolongement de cette dynamique de formation, notre corps arbitral nous apporte lui aussi de très grandes satisfactions. Deux de nos arbitres, purs produits de la formation occitane, ont été accompagnés avec attention tout au long de la saison ; ils se dirigeront dès la rentrée vers le niveau national pour valider la fin de leur cursus au sein de la filière Haut Niveau. De plus, un autre de nos arbitres intégrera cette même filière d'élite dès la fin de cette saison. C'est une immense fierté pour notre région, qui voit ainsi son savoir-faire récompensé au plus haut niveau.

Cette saison, l'un de nos arbitres a eu l'honneur immense d'être désigné pour officier sur l'une des finales du week-end de la Coupe de France à l'Accor Arena de Bercy. Une reconnaissance exceptionnelle qui rejaillit sur l'ensemble de notre territoire.

Ce succès est aussi celui du quotidien. Grâce à la mobilisation conjointe et sans faille de nos clubs et de nos comités départementaux, nous avons réussi à faire grandir notre réservoir d'arbitres régionaux. Cette progression chiffrée nous a permis de couvrir un nombre de rencontres supérieur à la saison précédente, garantissant ainsi une meilleure équité, une meilleure qualité et une organisation optimale de nos championnats. Ce résultat concret est la preuve irréfutable de l'engagement collectif des forces vives de l'Occitanie.

Enfin, nos Officiels de Table de Marque (OTM) ne sont pas en reste et témoignent eux aussi de la montée en compétences de notre encadrement technique. Cette saison, la Fédération Française de Basketball a directement sollicité notre Ligue pour assurer la tenue des tables de marque durant les finales de la Coupe de France. Ce ne sont pas moins de six OTM Haut Niveau qui ont fièrement représenté les couleurs de l'Occitanie sous les projecteurs de Bercy, effectuant un travail remarquable et salué par tous.

Au-delà des parquets et des formations, la Ligue Occitanie s'est également illustrée cette saison par la réussite d'actions structurantes et porteuses de sens pour l'avenir de notre sport.

Notre première grande fierté est la déclinaison régionale du dispositif national du CNOSF : le **Club des 300 dirigeantes**. Destiné à accompagner et à valoriser la place des femmes dans les instances dirigeantes du sport, ce programme a trouvé un magnifique écho chez nous. Preuve de son importance et de son ancrage, le dernier temps fort en présentiel de cette promotion est programmé ce week-end même, en marge de notre Assemblée Générale. C'est un signal fort pour la mixité et le renouvellement des énergies au sein de nos structures.

Ces actions ne sont pas isolées ; elles s'inscrivent pleinement dans le véritable fil rouge de notre mandature : la **Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO)**. Nous sommes convaincus que le basket moderne doit être éco-responsable, citoyen et inclusif. Le travail de fond et les actions concrètes que nous menons au quotidien portent aujourd'hui leurs fruits, puisque nous sommes désormais en voie de nous lancer dans l'obtention de différents labels officiels qui viendront récompenser et structurer la démarche vertueuse de notre Ligue.

Enfin, je ne peux pas clore ce chapitre des réussites sans évoquer le formidable défi qui nous a été confié à la fin de l'année 2025. La Fédération Française de Basketball a sollicité notre Ligue pour organiser une étape de la prestigieuse **Pro League 3x3** à Toulouse. Ce fut un immense honneur, mais aussi un défi logistique et humain colossal. Venant s'ajouter à l'activité déjà très dense de la Ligue, cet événement a mis nos ressources humaines à rude épreuve.

Dans cette tempête organisationnelle, un trio formidable s'est levé pour relever le défi avec un dévouement total : **Aurore, Justine Romboletti et Reda**. Grâce à leur synergie, leur rigueur et leur passion, ils ont accompli un travail titanesque. Cette organisation, frôlant la perfection, a été unanimement saluée et remarquée par les plus hautes instances de la FFBB et de la FIBA. Réussir un tel tournoi de niveau international restera comme l'un des grands moments de notre saison, et un magnifique témoignage du professionnalisme de nos équipes.

Au-delà de nos réussites sportives et institutionnelles, il est de mon devoir de Président d'aborder un sujet qui me tient particulièrement à cœur et qui continue de m'inquiéter au plus haut point : la question des incivilités.

Malheureusement, cette saison encore, notre activité a été fortement impactée par des comportements inacceptables, qui prennent une place de plus en plus préoccupante et toxique dans nos gymnases. Les parquets de basket doivent rester des espaces d'expression sportive, de partage et de respect, et non le théâtre de dérives verbales ou physiques.

Face à cette réalité qui s'enracine, nous ne pouvons pas fermer les yeux ni nous habituer. Il est absolument impératif que nous poursuivions, et même que nous intensifiions, notre travail collectif – main dans la main entre la Ligue, les comités départementaux et l'ensemble de nos clubs.

La lutte contre ces dérives ne se gagnera pas seule. Elle passe par un engagement de chaque instant axé sur la prévention, l'éducation de nos plus jeunes, mais aussi par une très grande fermeté face aux comportements déviants. C'est une mobilisation générale, à chaque niveau de notre organisation, qui nous permettra de préserver l'éthique et les valeurs de notre sport. Je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous pour faire bloc et opposer une tolérance zéro à ces incivilités.

Avant de conclure, je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui font vibrer notre sport au quotidien.

Merci infiniment à nos bénévoles, piliers indispensables de notre vie associative, ainsi qu'à nos clubs et comités départementaux pour leur engagement de proximité et leur travail de terrain. Merci également aux élus de la Ligue pour leur soutien précieux et leur contribution à notre dynamique collective.

Ma gratitude va évidemment aux joueurs, entraîneurs, arbitres et OTM qui redonnent vie, chaque week-end, à notre passion commune. Merci à nos fidèles partenaires et supporters de nous accompagner dans nos projets.

Enfin, je tiens à saluer tout particulièrement les salariés de la Ligue Occitanie. Leur professionnalisme et leur travail quotidien, souvent dans l'ombre, sont le moteur essentiel de notre réussite.

Cette semaine, j'ai eu la chance de rencontrer un grand sage du basket qui, en guise de conclusion à notre discussion, m'a dit : « *Prends soin de toi pour que tu puisses prendre soin des autres, et surtout, prends soin de l'institution (club, comité, ligue, FFBB).* » Cette devise, je vous invite à vous l'approprier et à l'appliquer pour vous-mêmes, au cœur de votre propre écosystème.

Merci à tous pour votre écoute et votre engagement sans faille.

Vive le basketball, vive la Ligue Occitanie de Basket ! »

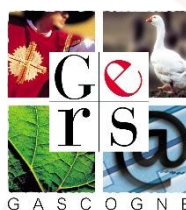
Jean Jacques DESSAINT
Président de la Ligue Occitanie de Basket



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à **Monsieur Richard BERGAMO**, Président du Comité Départemental du Gers de Basketball.



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à **Monsieur Camille BONNE**, Maire d'Auch et Conseiller Départemental du Gers (représentant Monsieur Philippe DUPOUY, Président).



Assemblée Générale Ordinaire

Jean-Jacques DESSAINT ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire par le vote de la première résolution.

Résolution n° 1 : ratification du PV de l'AG 2024 :

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution suivante au vote :

« L'Assemblée Générale ratifie le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 21 juin 2025 à Le Garric (Cap'Découverte). »

Votants : 167

Voix totales : 32 499

Voix exprimées :

32 354

Pour : 32 068 – 100.0 %

Contre : 0 – 0.0%

Abstention : 286

La résolution n°1 a été adoptée à l'unanimité.



Rapport Moral et d'Activités

Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Huguette CHAPPAT, Secrétaire Générale pour le rapport moral et d'activités de la Ligue.

« Bienvenue à tous, dans le département du Gers et plus précisément à Auch, les siècles d'histoire ont marqué de leur empreinte le patrimoine d'Auch. Capitale historique de la Gascogne, elle se dévoile au détour de nombreux monuments, ruelles médiévales et immeubles de caractère et a plus d'un panache dans son sac. Sa cathédrale Sainte-Marie flirte avec l'UNESCO, la Tour d'Armagnac, l'escalier monumental de 354 marches que l'on monte pour aller saluer Monsieur d'Artagnan, Capitaine lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires du Roi.

C'est une ville à taille humaine où l'on aime flâner, goûter, s'émerveiller ..., sans oublier bien sûr tous les produits régionaux que je ne citerai pas et que je vous laisse découvrir...

Je me tourne vers le Président du Comité Départemental du Gers, Richard BERGAMO et les membres de son Comité Directeur afin de les remercier, de nous accueillir aujourd'hui pour tenir notre Assemblée Générale Régionale de la Ligue Occitanie de la saison 2025/2026. Même si pour certains de vous la route a été longue vous ne regretterez pas de visiter un autre coin de notre région Occitanie.

Lors de la dernière Assemblée Générale du 21 juin 2025 à le Garric, un nouveau membre de notre Comité Directeur a été élu en la personne de Mariannick LABOURDETTE du Comité Territorial Aude/Pyrénées Orientales, cette dernière a rejoint la Commission Régionale de Discipline en tant que chargée d'instruction, mais vous l'avez aussi croisée sur les terrains de 3x3.

Pour compléter les membres du Comité Directeur, nos statuts prévoient deux jeunes de moins de vingt-six ans (1 femme, 1 homme), ces 2 places restaient à pourvoir par manque de candidats. Pour notre assemblée d'aujourd'hui, nous avons reçu deux candidatures ; de ce fait, cet après-midi vous serez appelés aux votes pour les élections des délégués fédéraux et des 2 postes vacants des membres du Comité Directeur Régional.

Maintenant, nous allons passer aux choses plus sérieuses de notre activité de la saison 2025/2026, notre organigramme n'a pas été modifié et nous travaillons avec les 4 Vice-Présidents/Présidentes des Pôles :

- Administration Générale
- Animation du Territoire
- IRFFB et Formation du Joueur
- Compétitions et Officiels

Sachant qu'à l'intérieur de ces Pôles, différentes commissions sont créées, suivant leurs compétences, les membres élus ont pris en charge les différentes thématiques.

Pour respecter, notre Règlement Intérieur de la Ligue Régionale d'Occitanie et permettre un bon fonctionnement, aux démarches :

- La Commission Régionale de Discipline, à la Présidence Gérard AVAL avec la validation des membres de cette commission en début de saison, mais remaniée plusieurs fois sur la saison par suite de candidatures de bénévoles qui ont rejoint cette commission, un besoin bientôt de professionnel en la matière

- Le Conseil Régional des Présidents des Comités
- Le Comité de Pilotage (ancienne réunion de Direction), créé pour respecter le Règlement Intérieur de la Ligue Régionale Occitanie.

Avant de reprendre les faits marquants de la saison 2025/2026, je tiens à remercier toutes les collectivités locales et régionales qui nous accompagnent et soutiennent tout au long des saisons sportives sur un point de vue financier et matériel.

Pour commencer 2025/2026, nos saisons sportives se ressemblent longues et épuisantes, les raisons, nos collaborateurs sont riches d'idées et souhaitent mettre en place ces nouvelles actions pour animer notre grand territoire.

Le constat des travaux, actions et missions accomplis, vous les trouverez dans les pages de la plaquette de l'Assemblée Générale, les responsables des Pôles et des Commissions ont fait une synthèse des faits marquants.

Les Instances

Les licences/les clubs

- Premier point sur le nombre de licenciés 43 393 au 1^{er} juin 2026, soit une perte de 1 337 licences par rapport à 2025. Cette diminution concerne particulièrement les catégories jeunes et le public féminin. Est-ce dû à la modification de l'aide de l'état sur le dispositif PASS'SPORT (âges 14 à 17 ans pour 2025/2026 alors que précédemment les âges étaient 6/17 ans) ou le vieillissement de la population ?
- Nombre de clubs : 277
- Nombre de CTC : 29
- Union : 1

Merci à vous, clubs, pas facile de trouver et maintenir des dirigeants. Le bénévolat est compliqué à l'heure actuelle, si vous discutez avec des confrères d'autres disciplines, ils ont le même ressenti, la difficulté d'accueillir des licenciés, par le manque de structures qui au fil des ans sont en travaux de rénovations. Juste une information, des travaux sont en cours à la Fédération sur les règlements des équipements ➔ la sécurité des gymnases, des panneaux de basket, les modifications du classement des salles suivant le niveau de jeu.

Le Projet de Territoire

Document utile pour la mandature, donc mise en place rapidement des groupes par thématiques pour écrire ce projet qui est nécessaire à l'obtention de subventions. Le dossier était à envoyer pour le 31 octobre 2025 à la Fédération mais du fait du retard du projet fédéral, ce dernier a été présenté et mis à validation pour le CODIR du 13 décembre 2025. L'envoi à la Fédération Française de Basket Ball s'est fait dans les jours suivants.

Les services Civiques

Notre référent en la matière avec la Fédération est notre Directeur Régional, Eric RODRIGUEZ, énorme travail accompli pour venir en aide aux structures. Le nombre de missions pour 2025 : 82 ➔ campagne terminée le 20 novembre 2025. La campagne pour 2026 est lancée à ce jour 87 structures ont fait une inscription pour 131 missions sollicitées. Les chiffres évoluent journalièrement.

Le dispositif RSE/RSO (Responsabilité Sociétale des Entreprises – Responsabilité Sociétale des Organisations)

- Apport de la thématique dans les cahiers des charges des évènements, avec des recommandations pour les clubs souhaitant organiser des manifestations ;
- Continuité des travaux avec les autres Ligues Régionales
- Formation : Lutte contre les violences dans le milieu du Sport
- Projet d'obtenir une labellisation RSE/RSO
- Inscription des 2 sites (Toulouse et Maurin) comme point de collecte ECOLOGIC auprès de la Fédération. A disposition des clubs et autres associations pour recycler leur matériel sportif usagé
- Plusieurs salariés ont participé à un accompagnement avec l'organisme « Oser la RSE » avec l'objectif d'instaurer pour la Ligue une politique RSE et obtenir un label RSE
- L'Objectif est d'accompagner nos structures dans cette nouvelle démarche
- Candidature de la Ligue aux Trophées RSO de la FFBB avec plusieurs actions : la campagne de lutte contre les incivilités, le challenge du covoiturage, la ligue de détection et le sport entre collègues

- Actions en cours : sur les achats responsables, la gestion des équipements ou l'amélioration du suivi du développement local

Ce dispositif a pris une grande place sur les actions de notre Ligue, j'adresse mes remerciements à Justine MANZANO PEREZ pour tout le travail accompli sur ce dispositif, elle est le relais entre les élus pour communiquer et améliorer le suivi de certaines thématiques, sans oublier nos 2 élus David et David et tous les collaborateurs qui participent aux différentes réunions.

Modifications des structures

- Le suivi des créations, modifications, renouvellement et fin des CTC.
- Créations et fusions de clubs.
- Changement de dénomination
- Union

Règlement Intérieur

Le groupe de travail piloté par Jean- Luc COMBES a réétudié le Règlement Intérieur (Article 10) en ce qui concerne les conditions de participation aux Assemblées Générales de la Ligue pour les années à venir.

Les modifications ont été présentées lors du Comité Directeur du 13 décembre 2025 et la délibération a été adoptée à l'unanimité des membres présents.

Visites du Président Fédéral Jean-Pierre HUCKLER sur l'Occitanie :

Le Président Fédéral a souhaité rendre visite sur le plan national aux Comités Départementaux ou Territoriaux, les Comités visités à ce jour :

- CD 09 ➔ le 22 septembre 2026
- CD 31 ➔ le 19 juin 2026
- CD 32 ➔ le 29 janvier 2026
- CD 34 ➔ le 2 novembre 2026
- CD 65 ➔ le 3 avril 2026
- CD 81 ➔ le 9 novembre 2026
- CT 1166 ➔ le 1^{er} juin 2026

Il reste 3 comités en attente de propositions de dates

- CD 30 - CD 1248 - CT 4682

Les réunions

- Bureaux Régionaux : 9 (dont un pour une consultation à distance)
- Comités Directeurs : 4
- Les Commissions des Présidents des Comités : 3
- Réunion de la Zone Sud-Est : 1 à Bouc Bel Air (Ordre du Jour ➔ Evaluation du Pacte Tous Engagés et du dispositif CTC)
- Les Rendez-Vous FFBB : une fois par mois à compter de septembre à juin
- Le Séminaire Fédéral des 10 et 11 janvier 2026 à Troyes
- Les visioconférences et Webinaires suivant l'actualité et thématiques
- L'Assemblée Générale de la FFBB le 11 octobre 2025 à Clermont-Ferrand

La Commission Régionale Médicale

Notre médecin, Paul BAUDOUX a eu quelques problèmes en début de saison pour les demandes de surclassements pour les jeunes joueurs, en ce qui concerne les ECG. Il a pris attache auprès des médecins agréés FFBB de chaque Comité pour faire passer le message de la COMED précisant la nécessité de refaire l'examen tous les ans.

Le suivi des surclassements a été fait en collaboration avec Justine MANZANO PEREZ sur toute la saison, chaque fin de semaine elle a envoyé via les Comités la liste des joueurs surclassés afin de modifier sur FBI. Elle a aussi contribué aux dossiers médicaux des arbitres. Merci à toi Justine.

Information importante : un nouveau process sur les protocoles commotions cérébrales va être mis en place pour la prochaine saison ➔ la difficulté de gestion de l'ensemble des dossiers sur tout le territoire par la FFBB.

Outil TEAMS

L'assistante de Direction Justine MANZANO PEREZ a travaillé sur l'outil TEAMS (mise à jour) afin de donner une meilleure lisibilité (environnement de travail commun aux élus et collaborateurs).

Pôle Administration Générale

Ressources Humaines

Notre Ligue est venue au fil du temps une petite entreprise, nos salariés sont renforcés par des jeunes en contrat d'apprentissage, pour certains des contrats de travail leurs ont été proposés. Bien sûr il ne faut pas oublier nos 3 Conseillers Techniques Sportifs.

Mise en place pour les collaborateurs :

- Activité Physique et Sportive : d'une heure de sport par semaine, pour le bien-être des salariés
- Formation aux Premiers Secours
- Le Compte Epargne Temps (CET) → finalisation des documents pour mettre en place ce nouveau dispositif auprès des salariés
- Les entretiens annuels et professionnels
- Les réunions des collaborateurs chaque mois
- Séminaire des collaborateurs qui s'est déroulé du 17 au 19 décembre 2025 à Laure-Minervois, avec un programme fait autour de l'Intelligence Artificielle et sur l'Intelligence Collective, - La présentation du Projet de Territoire et du Compte Epargne Temps – Temps de travail sur les outils numériques

Nombreuses évolutions sur le personnel suivant nos besoins, surtout sur l'IRFBB et la formation du joueur. Le dernier en date, le recrutement d'un Conseiller Technique Performance sur le secteur de Montpellier.

Bruno MARITON a su dynamiser ce Pôle, il est entouré de personnes qui ne comptent pas les kilomètres et les heures passées sur les différentes réunions pour le bien-être de nos salariés et collaborateurs. Merci au Directeur Régional Eric RODRIGUEZ, à Aurore FILLIATRE et Jacob MOULIN Directrice et Directeur Adjoint, Alain PUEL, 1^{er} Vice-Président et à Jean-Jacques DESSAINT Président de la Ligue, sans oublier Isabelle MORGAND élue au CSE (Comité Social et Economique).

Je tenais aussi à signaler que nos responsables de structures se sont inscrits à une formation de l'IREPS sur « Prévention des risques et gestions des faits de violence dans le sport et l'animation », formation obligatoire et ceci pendant 3 jours, merci à Bruno et à Jean-Jacques.

Je n'oublie pas l'ensemble des salariés et collaborateurs, pour vos travaux sur les missions, les projets présentés sont développés sur notre territoire, avec un très grand sérieux, merci à vous.

Groupe immobilier

Dossier en cours sur la Maison du Basket à Toulouse en collaboration avec le Comité de la Haute-Garonne, mais aussi un projet d'achat pour agrandissement sur l'Antenne de Maurin.

Ce dossier vous sera présenté lors du déroulement de l'Assemblée Générale cet après-midi.

Je tiens à remercier Bruno pour son travail sur ce pôle, sachant qu'il doit de front gérer son propre Comité Territorial, les remerciements vont aussi aux personnes qui ont rejoint le groupe de travail sur l'immobilier.

Le Point Financier

Une étude a été lancée à la demande du Président Jean-Jacques DESSAINT au sujet des remplacements des deux minibus qui servent au transport des élus, des joueurs des Pôles mais énormément aux clubs tous les week-ends, un devoir de sécurité pour tous, ce dossier est finalisé et la ligue s'est dotée de deux nouveaux véhicules.

Que dire sur la trésorerie → travail sérieux du trésorier Patrice PY en relation avec le Directeur Régional, Eric RODRIGUEZ et la Secrétaire-Comptable Isabelle MORGAND. Le suivi des comptes chaque trimestre en collaboration avec le Cabinet d'Expertise Comptable, permet des finances saines de la Ligue. Patrice vous donnera toutes les explications nécessaires à la présentation des comptes. Merci pour ta disponibilité et ton travail.

Nouveauté → le suivi des dettes des clubs présenté à chaque réunion aux membres élus du Comité Directeur de la Ligue (tâches confiées à Isabelle et Eric).

Sans oublier, toutes les demandes de subventions (PSF 2025-2026, Conseil Régional, ...) → mission confiée à Eric RODRIGUEZ en relation avec les différents Pôles.

Pôle Animation du Territoire et Vivre Ensemble

Les événements

Nouveauté, la décision des lieux d'organisation s'est faite via le logiciel BALOTILO (vote en direct).

- Finales Coupe Occitanie à LEZAT (CD09) le 13 décembre 2025
- TIC U12 qualificatif Secteur MED à UZES (CD30) les 7 et 8 mars 2026
- TIC U12 qualificatif Secteur PYR à ALBI (CD81) les 7 et 8 mars 2026
- TIP U15 à MONTAUBAN (CT4682) les 17/18 et 19 avril 2026
- TIC Final U12 à TOULOUGES (CT1166) les 23 et 24 mai 2026
- Master de Région 3x3 à SAINT JEAN DE VEDAS (CD34 - CTC OMMB) les 16 et 17 mai 2026
- Finales Jeunes R2 secteur MED à SAINT GELY (CD34) les 6 et 7 juin 2026
- Finales Jeunes R2 secteur PYR à LAVELANET (CD09) les 6 et 7 juin 2026
- Finales Occitanie confiées à AGDE les 13 et 14 juin 2026, mais modification du lieu pour plus de sécurité, elles se sont déroulées à ALBI (CD81)

Cette animation du territoire est développée grâce à Justine ROMBOLETTI et Flavie REGI qui sont aux manettes de tous les évènements, elles se partagent les manifestations, entourées d'autres salariés et élus. Remerciements à tous les élus qui viennent soutenir nos salariés sur ces évènements.

Le Vivre x Ensemble

Travaux menés par Christelle PAULINO et Aurore FILLIATRE afin d'organiser des visioconférences avec les responsables des Comités dont le but sera d'aboutir à une journée d'échanges et de partage sur les thématiques du V x E et surtout de communiquer pour développer ces pratiques sur notre territoire.

Quelques activités sur ce Pôle :

- Inscription auprès de la Fédération pour le projet « Club des 300 Dirigeantes » qui est dans la continuité des « Dirigeantes 2024 » ➔ le but est de valoriser et accompagner les dirigeantes de nos clubs en leur proposant des formations sur plusieurs thématiques. Ce projet est porté par Aurore FILLIATRE, il s'est déroulé de décembre à juin
- Les Passionnés du Panier : 3^{ème} édition de cette action, les publications ont paru sur les réseaux,
- Des Labels Fédéraux (Label Basket Santé - Label Basket Inclusif - Label Citoyen MAIF FFBB)
- Formation animateur Basket Santé
- La délégation Jeunesse a son activité très diversifiée : Label EFMB (Ecole Française de Mini-Basket) - Le Micro-Basket – La formation animateur Micro-Basket - Les OBE (Opération Basket Ecole) – Le Challenge Benjamins/Benjamines et Le Panier d'Or

Pôle Compétitions et Officiels

ERO (Christophe RODRIGUEZ)

La famille des officiels reste un sujet important par les formations d'arbitres, d'OTM, d'observateurs et statisticiens. Le Pacte des Officiels a permis d'augmenter le nombre d'arbitres mais attention nous avons beaucoup de jeunes. La Fédération a demandé l'évaluation de ce dispositif lors du séminaire des Dirigeants à Troyes. En attente des conclusions. Le début de saison est très chargé :

Mise en place des stages de revalidation du début de saison

- les arbitres suivant les niveaux (Championnat de France à Temple sur Lot et La Grande Motte – Régionaux à Arles sur Tech les 13 et 14 septembre 2025)
- les OTM de Championnat de France stage de revalidation à Toulouse (30/08/2025) et Maurin (06/09/2025)
- les observateurs régionaux à Toulouse (les 27 et 28/08/2025) et les fédéraux et nationaux à Bourges (les 30 et 31/08/2025)

Un temps d'échanges avec les CDO s'est déroulé à la suite de l'annonce de la FFBB concernant le Pacte des Officiels, il en ressort que ce pacte est lourd et ne permet pas de fidéliser les arbitres.

Un temps de travail va être programmé sur les réflexions suivantes ➔ la formation des formateurs, les ajustements des sanctions des clubs et la valorisation des clubs.

Une étudiante en MASTER en préparation mentale a commencé un stage en cours de saison avec pour objectif d'accompagner les arbitres dans leur préparation mentale pour améliorer leur performance (gestion du stress, préparation d'avant match...). Il a notamment été déployé sur les arbitres de la filière régionale.

6 OTM de la Ligue Occitanie, ont officié sur les Finales de Coupe de France à l'Accor Arena de Paris.

90 % des rencontres régionales ont été couvertes les stages de début de saison 2026/2027 sont déjà programmés.

Merci à toute votre équipe, pour le temps passé sur les terrains pour former des arbitres et OTM.

Compétitions 5x5

Cette commission est une des activités principales de la Ligue Régionale Occitanie. Jean-Luc COMBES, est le responsable des Compétitions 5x5. Dès la saison dernière il a su mettre en place une équipe de bénévoles sur la vérification des feuilles de marque, le traitement des dérogations et les réclamations.

Jean-Luc reste à l'écoute des Commissions Sportives Départementales ou Territoriale, il a travaillé avec eux sur la réforme des Championnats Régionaux Jeunes pour la saison 2026/2027.

Il reste aussi très attaché au suivi du FFR (Forfait Financier Régional), il maîtrise ce domaine d'une main de maître.

Merci à Jean-Luc pour les heures passées sur les Compétitions, sur les Règlements Généraux et Particuliers, mais aussi sur le FFR et un grand merci à tous les bénévoles qui l'entoure.

Compétitions 3x3 :

Toujours sous la houlette de Brigitte DESBOIS avec Aurore FILLIATRE qui la seconde. Un rappel sur les événements qui sont de plus en plus prisés surtout chez les jeunes, petit à petit le travail fait chez les seniors commence à donner ces fruits :

- L'Open Plus Junior League à ALBI le 5 juillet 2025 ➔ 12 équipes féminines et 12 équipes masculines ayant pour but la qualification pour l'Open de France de Saint Laurent du Var
- Tournoi Octobre Rose le 17 octobre 2025 à la Maison du Basket
- Tournoi Challenge des Gentlemen sur le secteur MED en novembre 2025 a été annulé du fait d'un manque de lieu
- 2^{ème} nuit de basket universitaire le mercredi 18 février 2025 à l'INP de Toulouse
- Tournoi de la SuperLeague PRO (réservé aux équipes pro 3x3) qui s'est déroulé au Petit Palais à Toulouse le 27 février 2026
- Finale Régionale du 3x3 Entreprise le 5 mars 2026 à la Maison du Basket
- Le Master Régional les 16 et 17 mai 2026 à St Jean de Védas
- Open Plus Junior League et Senior League les 20 et 21 juin 2026 à Palavas-Les-Flots
- Sans oublier les tournois 3x3 des Pôles Espoirs qui se sont déroulés à Toulouse et Montpellier

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de cette Commission 3x3 et des informations concernant les différents rassemblements. BRAVO à Brigitte et Aurore, sans oublier les salariés qui vous accompagnent sur les manifestations et qui assurent le bon déroulement mais aussi de la parution de pages sur les réseaux sociaux.

Pôle IRFBB et Formation

IRFBB

Première chose importante ➔ notre IRFBB a eu le renouvellement QUALIOP1

Les différentes formations déléguées cette saison :

- CDSSA : formation itinérance sur les 2 secteurs (Toulouse et Montpellier)
- CPMS : Formation exclusivement sur le secteur de Montpellier

Formation de cadres

- BPJEPS : au complet ➔ Toulouse, Toulouges Nîmes et Mauguio, Tarbes en partenariat avec le Comité 65
- DETB
- DEJEPS
- Nouveau diplôme annoncé par France Compétences : le Titre à Finalité Professionnelle Technicien Territorial de Basket-Ball (TFP TTBB) ➔ ce diplôme permettra d'entraîner contre rémunération et sera ouvert à l'apprentissage.

Formation de Dirigeants

Forum qui aura lieu fin 29 et 30 août 2026 à CARCASSONNE, **n'oubliez pas de vous inscrire.**

Formation du joueur

Rentrées des 2 Pôles Espoirs de Toulouse le 28 août 2025 et Montpellier le 31 août 2025

Actions PPF

Toutes les événements PPF avec l'importance d'être encadré par un chef de délégation.

Stage Pré-CIZ : 19 au 22 août & 18/19 octobre

CIZ U15 : 20 au 24 octobre

Journée U14 : 27 octobre

Camp U13 n°1 : 30 octobre au 2 novembre

Camp National U15 : 10 au 15 décembre

Camp Potentiel U13 : 20 au 23 février
TIC Zone U13 : 26 au 28 février et 1er mars
Journée U14 : 3 mars
Stage U15 OCC : 2 au 5 mars
TIC U12 Qualificatifs : 7 et 8 mars
Stage U15 OCC : 14 au 16 avril
TIP U15 OCC : 17 au 19 avril
CIS U13 Zone SE : 22 au 25 avril
Stage U14 OCC : 28 au 30 avril
Finales Nationales U15 : 12 au 17 mai
Finales Nationales U13 : 13 au 17 mai
TIC U12 Final : 23-24 mai
TIS U14 : 4 au 7 juin
Camp U12 Secteur : 24 au 26 juin

ETR

Patrick CHICANNE souhaite faire évoluer le format des réunions ETR

- en visioconférence pour la partie fonctionnelle et informative
- en présentiel pour la formation

Le but est de redynamiser ce groupe de travail entre les techniciens des Comités et de la Ligue.

« Autour du Basket »

Difficultés cette saison de mettre en place cette thématique, annulation par les Comités du fait d'un manque d'effectifs. A repenser pour la saison à venir.

La formation de cadres prend une grande place au quotidien, nos promotions ont remporté un grand succès. L'essor de nos formations nous a obligé à grossir nos effectifs en ouvrant un poste de « Conseiller Technique Formation » depuis Août 2025, en la personne de Romain GOMEZ. Je sais qu'Alain PUEL et Bruno MARITON sont à l'écoute de nos salariés, mais aussi Frank CAMBUS responsable de l'IRFBB.

Vous trouverez dans la plaquette, le détail de toutes les formations de cadres et joueurs sur la saison 2025/2026.

Je n'ai pas parlé de la Commission Régionale de Discipline car vous trouverez dans la plaquette tous les chiffres et éléments évoqués par son Président. Simplement un grand merci à Hélène MARTIN pour son professionnalisme pour la tenue des différents dossiers ainsi qu'à tous les membres de cette commission pour les heures passées à l'étude des dossiers. Que faire pour remédier à ces incivilités ...

Avant de fermer cette page, je tenais à vous faire part que cette fin de saison a été très compliquée à la suite du drame qui a frappé la Ligue par la disparition brutale de Reda. Tous les salariés et membres élus de la Ligue sont très touchés, notre devoir est de les accompagner et de les soutenir dans les jours à venir.

Reda restera à jamais dans le cœur de chacun, pour moi ce sera son sourire.

Merci de votre écoute. »

Huguette CHAPPAT
Secrétaire Générale

et

David SANTOS
Secrétaire Général Adjoint

Résolution n° 2 : Rapport Moral et d'Activités :

Huguette CHAPPAT soumet la résolution suivante au vote :

« Après avoir pris connaissance du rapport moral présenté par la Secrétaire Générale, l'Assemblée Générale décide de valider le rapport moral de la saison 2025/2026. »

Votants : 167 Voix totales : 32 499

Voix exprimées : 30 960 Pour : 30 091 – 100.0 % Contre : 0 – 0.0% Abstention : 59

La résolution n°2 a été adoptée à l'unanimité.



Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole et poursuit l'ordre du jour.
Il donne la parole à M. Patrice PY, Trésorier pour le rapport financier.

Patrice PY présente son rapport financier accompagné de Madame Lalya MUNOZ-PONS, expert-comptable avec quelques diapositives de présentation.

« Mesdames, Messieurs, et Chers adhérents,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux statuts, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 30/04/2026 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par les Statuts, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le budget prévisionnel

1/ PRESENTATION DES COMPTES

Vous avez reçu par courriel, un fascicule dans lequel se trouve le bilan, le compte de résultat et l'annexe.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice de 14 519 €

Notre compte de résultat présente les caractéristiques notables suivantes :

- Le total des produits d'exploitation de l'exercice s'est élevé à **4 182 K€** contre **3 992 K€** pour l'exercice précédent soit une augmentation de 4,8%. Et ce malgré une baisse du nombre de licenciés (cotisations en baisse de **27 K€**). Laquelle a été largement compensée par les recettes générées par la formation des techniciens (**+ 68 K€ à 968 K€**). Ces dernières représentent 23% des produits d'exploitation. Les recettes générées par les forfaits financiers arbitrage sont également en hausse (**+53 K€ à 683 K€**)
- Le total des charges d'exploitation de l'exercice s'est élevé à **4 174 K€** contre **3 946 K€** pour l'exercice précédent soit une augmentation de **5,77%**. Cette hausse est en corrélation avec les produits. Par exemple, on note une hausse des frais d'hébergement due à l'augmentation de la formation des techniciens
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de **970 K€** et représentent **23,2%** des charges totales, soit un niveau stable par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions se sont élevés à la somme de **72 K€** et représentent **1,7%** des charges

Quelques éléments du bilan :

- Actif immobilisé net (ce qui est destiné à rester durablement = l'outil de travail) reste relativement stable à **271 K€ (+4,2%)**, les amortissements étant en partie compensés par quelques investissements récurrents en matériel. A noter sur cet exercice l'achat de nouveaux minibus pour environ **68 K€**.
- Actif circulant net (ce qui évolue constamment) est également stable (**+2,9%**) à **1346 K€**. Les disponibilités financières ressortent à **266 K€** et les placements financiers (sans risque) à **425 K€**.
- Passif – fonds propres (ressources générées par l'activité dans la durée) restent d'un bon niveau à **682 K€**
- Passif – dettes – emprunt PGE encours **38 K€** et 2 emprunts pour les fourgons de **34 K€ chacun**

Les points remarquables et variations notables :

- Les cotisations encaissées (licences, mutations et assurances) ressortent à **1 892 K€ (-1,4%)** pour **1 115 K€** reversées en autres charges et donc un produit net de **+ 777 K€**. Sur l'exercice précédent le produit net ressortait à **+793 K€**.
- Les prestations de services IRFBB continuent de progresser à **968 K€**. Cette activité génère des frais supplémentaires en termes d'hébergement et frais de déplacement, postes de dépenses à suivre du fait de l'augmentation des prix sur ce type de prestations.

- Concernant les subventions perçues (région, Etat, ANS), la baisse continue depuis plusieurs années à **97 K€ (-14,6%)** mais on sait que toutes les demandes possibles sont réalisées. Cette tendance semble inéluctable.
- Concernant les effectifs, la Ligue emploie maintenant 20 salariés avec le recours régulier à des apprentis pour faire face à des besoins ponctuels, qui peuvent être éventuellement pérennisés pour faire face à votre développement.
- A noter également l'augmentation des produits générés par l'ouverture des dossiers de discipline à **69 K€** (contre 63 K€) sur l'exercice précédent.

2/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de **14 519 €** de la manière suivante :

- En réserve dédiée au « projet associatif de prévention contre les incivilités dans le basketball régional » : la somme de dix mille (**10 000**) euros
- En report à nouveau : la somme de quatre mille cinq cent dix-neuf (**4 519**) euros

A l'issue de l'opération, le compte de fonds propres de l'association s'établira ainsi :

- Fonds propres sans droit de reprise : **247 734 €**
- Réserves pour projet de l'entité : **10 000 €**
- Report à nouveau : **405 118 €**
- Situation nette : **662 852 €**

3 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent conformément aux dispositions en vigueur mais que la présentation a été partiellement modifiée du fait de la nouvelle réglementation (changement dans l'utilisation de numéro de comptes comptables).

4/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de l'association au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées. »

Patrice PY

Trésorier de la Ligue Occitanie de Basket

Résolution n° 3 : Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos :

Patrice PY soumet la résolution suivante au vote :

« *Après avoir pris connaissance du rapport financier sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2026 et entendu le rapport du Commissaire Aux Comptes, l'Assemblée Générale décide de valider les comptes de l'exercice 2025/2026.*

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos de la manière suivante :

- *en réserve dédiée au « projet associatif de prévention et de lutte contre les incivilités dans le basketball régional » : la somme de dix mille (10 000) euros*
- *en report à nouveau : la somme de quatre mille cinq cent dix-neuf (4 519) euros »*

Votants : 167

Voix totales : 32 499

Voix exprimées :

31 269

Pour : 29 437 – 97.4 % Contre : 782 – 2.6 %

Abstention : 1 050

La résolution n°3 a été adoptée à la majorité.

Patrice PY donne la parole au Commissaire-Aux-Comptes, Monsieur Stéphane PELAT, du cabinet Euraudit.

Stéphane PELAT fait lecture de ces rapports sur les comptes annuels et sur les conventions règlementées.

Résolution n° 4 : Conventions règlementées :

Patrice PY soumet la résolution suivante au vote :

« Après avoir pris connaissance du rapport sur les conventions règlementées, l'assemblée générale prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé et que les conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs se sont poursuivies. »

Votants : 167 Voix totales : 32 499
Voix exprimées : 31 134 Pour : 31 134 – 100.0 % Contre : 0 – 0.0 % Abstention : 0

La résolution n°4 a été adoptée à l'unanimité.

Budget Prévisionnel 2026/2027

Jean-Jacques DESSAINT demande à Patrice PY, Trésorier de continuer ses propos par le budget prévisionnel 2026/2027.

Patrice PY présente le budget prévisionnel 2026/2027 accompagnés de quelques diapositives de présentation.

Résolution n° 5 : Adoption du budget prévisionnel et des dispositions financières :

Patrice PY soumet la résolution suivante au vote :

« Après avoir pris connaissance du projet de budget prévisionnel, l'Assemblée Générale décide d'adopter le budget prévisionnel pour la saison 2026/2027. »

Votants : 167 Voix totales : 32 499
Voix exprimées : 28 887 Pour : 28 334 – 98.1 % Contre : 553 - 1.9 % Abstention : 2 201

La résolution n°5 a été adoptée à la majorité.

Patrice PY précise que l'article 7.2 des Statuts précise que l'Assemblée Générale fixe le prix du remboursement des frais de déplacement, de missions ou de représentations par les membres du Comité Directeur dans l'exercice de leurs activités dans la limite du plafond constitué par les tarifs fédéraux.

Aussi, le Comité Directeur Régional propose de maintenir les mêmes tarifs à savoir :

Chambre : 65.00 € Repas : 30.00 € Remboursement indemnité kilométrique : 0.26 €

Résolution n° 6 : Remboursement des frais des membres du Comité Directeur Régional :

Patrice PY soumet la résolution suivante au vote :

« Après avoir pris connaissance de la proposition de remboursement des frais de déplacement, de missions ou de représentations effectués par les membres du Comité Directeur dans l'exercice de leurs activités, l'Assemblée Générale décide de les adopter pour la saison 2026/2027. »

Votants : 167 Voix totales : 32 499
Voix exprimées : 30 576 Pour : 29 571 – 96.7 % Contre : 1 005 – 3.3 % Abstention : 1 115

La résolution n°6 a été adoptée à la majorité.

Jean-Jacques DESSAINT reprend la parole et propose à l'Assemblée Générale de bien vouloir renouveler le mandat du commissaire aux comptes qui vient d'arriver à son terme. Les mandats dans le cadre des commissariats aux comptes sont d'un délai de 6 ans (ou plutôt de 6 exercices comptables).

Résolution n° 7 : Renouvellement du commissaire-aux-comptes :

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution suivante au vote :

« L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Commissaire-Aux-Comptes de la société Euraudit pour une durée de six (6) exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 avril 2032. »

Votants : 167 Voix totales : 32 499
Voix exprimées : 31 834 Pour : 31 606 – 100.0 % Contre : 0 – 0.0 % Abstention : 228

La résolution n°7 a été adoptée à l'unanimité.



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Aurore FILLIATRE, Directrice-Adjointe.

Elle réalise un retour sur l'opération « Les Passionnés du Basket » édition 2025.

Les clubs participants à l'opération 2025 sont invités passer en partant aux tables à l'entrée pour récupérer les dotations à remettre à leurs bénévoles.

Aurore FILLIATRE invite maintenant les participantes présentes de la formation : « Le Club des 300 » à venir sur l'estrade. Elle présente le programme à l'Assemblée Générale et précise que la Ligue s'est portée candidate pour la saison 2026/2027 pour une nouvelle session.

Elle remet aux participantes présentes une récompense pour leur participation active qui se terminera cet après-midi par le dernier présentiel.



Pour continuer cette matinée, Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à Frank CAMBUS pour l'édition 2026 de l'Académie du Basket.

Frank CAMBUS présente et donne la parole au Parrain de la Promotion 2026, Monsieur Jean-Gaël PERCEVAUT.

Après cette courte intervention, l'Académie du Basket présente pour chaque récipiendaire, un clip vidéo avant de leur remettre leur trophée :

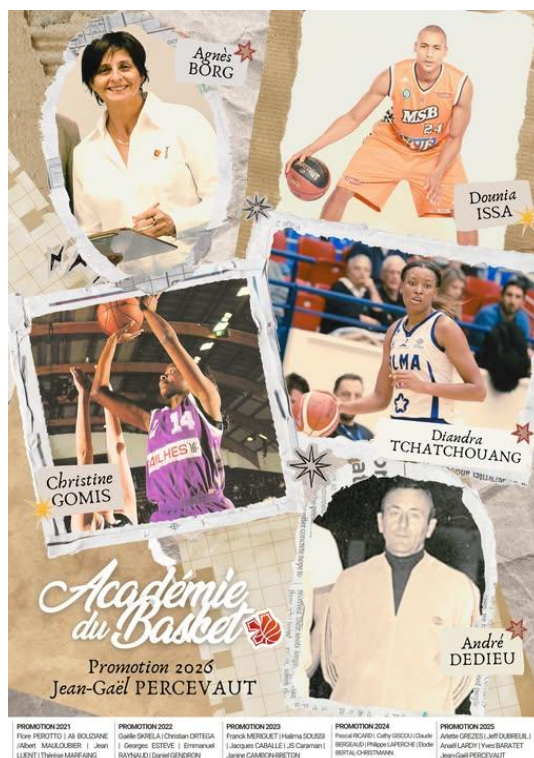
1^{er} récipiendaire 2026 : Madame Diandra TCHATCHOUANG

2^{ème} récipiendaire 2026 : Monsieur Dounia ISSA

3^{ème} récipiendaire 2026 : Monsieur André DEDIEU

4^{ème} récipiendaire 2026 : Madame Christine GOMIS

5^{ème} récipiendaire 2026 : Madame Agnès BORG



Pour terminer cette matinée, Jean-Jacques DESSAINT souhaite que l'ensemble des salariés de la Ligue puisse gagner l'estrade et la Ligue a souhaité rendre un hommage à Reda MIMOUNI en la présence de sa famille.

Madame Isabelle MORGAND, membre titulaire du CSE de la Ligue prend la parole et fait lecture d'un mot :

« Reda, notre collègue et ami, nous a quitté début avril. Nous avons une pensée émue pour sa famille et ses proches. Ces quelques mots ne suffiront pas pour décrire la personne qu'il était, ni l'empreinte qu'il laissera parmi nous toutes et tous. Très impliqué dans le milieu associatif, il a été un acteur majeur du Basket, en qualité de joueur, arbitre, coach et dirigeant... Il est arrivé à la Ligue fin août 2024 en alternance pour sa dernière année de Master. Nous l'avions côtoyé depuis plusieurs années alors qu'il œuvrait sans compter au sein de l'association de la Toulouserie.

Dès ses débuts au sein de notre équipe, il a su démontrer sa polyvalence et son expertise dans de très, très, très nombreux domaines. Sous le tutorat d'Aurore et Justine, il a très vite évolué, son expertise leur a aussi beaucoup apporté.

Il aura également pu compter sur Flavie, son binôme. Il était courant de les retrouver tous les deux en pleine réflexion ou simplement à travailler en silence l'un à côté de l'autre. Reda et Flavie, toujours avec beaucoup d'enthousiasme, de créativité et de complémentarité, ont permis à eux deux le développement et la promotion de beaucoup de projets au sein du territoire.

A la fin de ses études en novembre 2025, Reda a été embauché pour continuer cette aventure à la Ligue. Il aura porté avec passion de nombreux projets.

- *Les Passionnés du Panier, il a parcouru des centaines de kilomètres afin de venir à la rencontre de certains d'entre vous, animé par les échanges et la mise en lumière des personnes de l'ombre*
- *La Pratique 3x3, il a été un réel appui pour nos Comités afin d'aider au développement de cette pratique partout dans nos territoires*
- *Les Nuits du Basket Universitaire 3x3, il a redynamisé et permis l'animation d'un réseau étudiants à Toulouse et sa périphérie*
- *Le NBA City Tour, il a coorganisé cet événement jamais reçu encore au sein de l'Occitanie, en maîtrisant l'anglais avec brio pour les échanges avec la NBA (au grand soulagement d'Aurore)*
 - *Cette étape marquera également les deux protagonistes qui seront invités ensuite pour une visite des locaux de la NBA à New-York, lors d'un des nombreux voyages qu'il appréciait tant*
- *Le Master 3x3 et l'Open Juniorleague, pour lesquels il a tout mis en œuvre pour accueillir les participants dans les meilleures conditions. Et, toujours sous son Bob fétiche, il a capturé les meilleurs instants pour vous permettre de vivre les événements même à distance*
- *Octobre Rose 3x3, toujours partant pour défendre les nobles causes grâce au Basket, il a organisé une récolte de dons pour la lutte contre le cancer du sein à travers l'organisation d'un tournoi 3x3 Féminin*
- *La Superleague Pro 3x3, événement international qu'il aura géré de main de maître, démontrant sa capacité et son expertise, ce qui lui vaudra une reconnaissance au niveau national et international*

Hormis l'événementiel et la communication, Reda était aussi très investi dans la Formation. Il avait profondément l'envie de transmettre aux autres dans les différents domaines dont il avait l'expertise comme le marketing ou encore les Refs 3x3. Très attaché au monde de l'arbitrage, il accompagnait également Thibault dans les projets pour la promotion des officiels.

Tour à tour, manutentionnaire, gestionnaire logistique, et bien d'autres, il ne rechignait devant aucune tâche lorsqu'il s'agissait d'aider les autres.

Il aura créé des relations précieuses avec les collaborateurs qui l'entouraient. Nous nous souviendrons longtemps de Jack Mimoun et de ces nombreux fous rires, pendant les pauses de midi, et bien d'autres moments. Nous n'oublierons pas non plus le café des sports du lundi matin, avec les débriefs des (trop longs) trajets du weekend passés avec Frank.

A noter également sa motivation pour le sport entre collègues vêtu de ses maillots de foot (pas toujours très appréciés de ses coéquipiers) ou encore de la création d'une équipe 3x3 Entreprise pour laquelle il défendra fièrement nos couleurs, malgré ses chevilles en bois.

Il était de ces personnes, comme il en existe trop peu, qui œuvrent toujours avec bienveillance et humanité. Son aura solaire aura rayonné sur les terrains et nous sommes reconnaissants d'avoir eu la chance de croiser son chemin.

Il aura fait parler du Basketball et de l'Occitanie sur le territoire, et même au-delà de nos frontières. Plus encore, il aura réussi à gagner le cœur de nombreuses et nombreux d'entre nous à travers les valeurs auxquelles il était attaché et la personne qu'il était.

Reda,

Les mots nous manquent toujours face à ta disparition et la peine est immense. Nous espérons que toutes celles et ceux qui tiennent à toi puissent trouver l'apaisement face à ton absence. Ton sourire sera gravé en nos mémoires pour toujours. Merci pour tout ce que tu as fait et pour tout ce que tu as été. »



Monsieur Jean-Jacques DESSAINT remet à Monsieur Lahouari MIMOUNI, un exemplaire de la chemise des officiels des finales d'Occitanie 2026 dont son fils avait été le porteur de ce projet.

Il informe que la Ligue organisera un évènement 3x3 en hommage à Reda afin de transmettre la passion du 3x3 aux jeunes, de rassembler et fédérer autour du 3x3 ; mais surtout de faire de cet évènement un rendez-vous annuel incontournable pour nos jeunes basketteuses et basketteurs en Occitanie.

Monsieur Jean-Jacques DESSAINT suspend la séance pour une pause-repas. Pour des raisons climatiques, la fin de l'Assemblée Générale se déroulera sur le lieu du repas à savoir : « la Maison de Gascogne ».



**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ELECTIVE
SESSION D'APRES-MIDI**

En ce début d'après-midi, Jean-Jacques DESSAINT réouvre l'Assemblée Générale Ordinaire Elective.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents ou représentés et entrant en séance.

Associations présentes ou représentées :

OCC0009002 - UN. OL. DE PAMIER	OCC0009003 - COQUELICOT LEZATOIS
OCC0009004 - STADE LAVELANETIEN BASKET	OCC0009006 - LE COQ CARLANAIS
OCC0009007 - U.A. SAVERDUNOISE BASKET	OCC0009012 - BASKET CLUB VARILHOIS
OCC0009015 - SAINT GIRON BASKET CLUB	OCC0009022 - PAYS DE FOIX BASKET
OCC0009056 - MAZERES BASKET CLUB	OCC0030002 - A SUMENOLE SPORT EDUCATION
OCC0030003 - ENTENTE METAUX ET SSP TAMARIS	OCC0030007 - VERGEZE BASKET CLUB
OCC0030012 - NIMES BASKET	OCC0030013 - MILHAUD GENERAC UCHAUD NIMES GARD BASKET-BALL
OCC0030021 - BASKET CLUB SPIRIPONTAIN	OCC0030022 - BESSEGES BASKET CLUB
OCC0030026 - E ABC JSA ALES	OCC0030031 - CONNAUX MISTRAL CLUB
OCC0030042 - UZES BASKET CLUB	OCC0030057 - ASSOCIATION BASKET LES VANS
OCC0031003 - E.S. TOULOUSE CASSELARDIT	OCC0031005 - ASTRO BASKET CLUB
OCC0031007 - TLSE CHEMINOTS MARENGO SP	OCC0031008 - TOAC BASKET
OCC0031009 - BLAGNAC OCCITANIE BASKET CLUB	OCC0031012 - UNION SPORTIVE AUSSONNAISE
OCC0031013 - BESSIERES BUZET BASKET CLUB (3BC)	OCC0031017 - BRUGUIERES BASKET CLUB
OCC0031019 - ABB CORNEBARRIEU	OCC0031020 - MJC CASTANET TOLOSAN
OCC0031021 - U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0031022 - J.S.C BASKET
OCC0031023 - RACING CLUB EAUNES BASKET	OCC0031024 - FROUZINS ATHLETIC CLUB
OCC0031026 - B. LABEGE AUZEVILLE CLUB	OCC0031029 - BCLM
OCC0031031 - AVENIR MURETAIN	OCC0031032 - UNION SPORTIVE PIBRACAISE
OCC0031034 - US RAMONVILLE BASKET	OCC0031035 - NORD EST TOULOUSAIN BC
OCC0031036 - SAINT JORY BASKET	OCC0031039 - AS TOURNEFEUILLE
OCC0031040 - VACQUIERS BOULOC BASKET	OCC0031042 - BASKET CLUB VERFEILLOIS
OCC0031050 - POINTIS DE RIVIERE SPORTS	OCC0031051 - B. COMMINGES SALIES DU SALAT
OCC0031054 - NOE CARBONNE BASKET	OCC0031057 - CARAMAN BASKET CLUB
OCC0031058 - RACING PORTET BASKET	OCC0031059 - AS LABARTHE SUR LEZE
OCC0031063 - BASKET CLUB QUINT FONSEGRIVES	OCC0031064 - BASKET CLUB FOUSSERETOIS
OCC0031065 - BASKET REVEL SAINT-FERREOL	OCC0031066 - BASKET CLUB DE ROQUETTES
OCC0031068 - MONTASTRUC BASKET CLUB	OCC0031069 - BASKET CLUB LEGUEVINOIS
OCC0031071 - TOULOUSE LARDENNE BASKET	OCC0031073 - STADE TOULOUSAIN BASKETBALL
OCC0031074 - LAUNAGUET BASKET CLUB	OCC0031075 - BASKET LAURAGAIS
OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET	OCC0031081 - BASKET AMPLITUDE
OCC0031086 - OUEST TOULOUSAIN BASKET	OCC0031089 - BASKET MERVILLOIS
OCC0032014 - ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB	OCC0032016 - BASKET CLUB L'ISLOIS
OCC0032028 - RALLIEMENT PUYCASQUIER	OCC0032031 - ETOILE SPORTIVE ROMEVIENNE
OCC0032033 - VALENCE CONDOM GERS BASKET	OCC0032038 - BASKET ELUSA CLUB
OCC0032042 - AS MONTALTAISE	OCC0032056 - BAS ARMAGNAC BASKET CLUB
OCC0032061 - US BASKET L'ISLE JOURDAIN	OCC0032062 - AVENIR CASTERA REJAUMONT
OCC0034002 - ASPPT MONTPELLIER	OCC0034003 - AS CHEMINOTS BEZIERS BASKET
OCC0034005 - AGDE BASKET	OCC0034006 - BASKET LATTES MONTPELLIER
OCC0034007 - PICPOUL CLUB DE PINET	OCC0034012 - FO PISCENOIS
OCC0034020 - CASTELNAU BASKET	OCC0034021 - FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET
OCC0034025 - LE CRES BASKET	OCC0034028 - ST GELY BASKETBALL
OCC0034034 - MONTPELLIER BASKET MOSSON	OCC0034045 - LA CROIX D'ARGENT B MONTPELLIER
OCC0034048 - LODEVE BASKET CLUB	OCC0034058 - MAUGUIO BASKET
OCC0034059 - ASSOCIATION BASKET SAUVIAN SERIGNAN LITTORAL	OCC0034060 - ASSOCIATION SPORTIVE SERVIAN BASKET
OCC0034061 - BASKET CLUB FABREGUES	OCC0034064 - ST ANDRE BASKET COEUR D HERAULT
OCC0034066 - PEROLS BASKET	OCC0034075 - BASKET PAYS DE LUNEL
OCC0034076 - BASKET CLUB FLORENSAC	OCC0065007 - UA LALOUBERE
OCC0065008 - ASC AUREILHAN	OCC0065009 - BASKET CLUB OSSUNOIS
OCC0065010 - TARBES UNION BASKET 65	OCC0065013 - SEMEAC OLYMPIQUE
OCC0065021 - JUILLAN BASKET	OCC0081002 - BASKET CLUB CUNAC LESCURE
OCC0081009 - BRIATEXTE BASKET CLUB	OCC0081013 - UNION SPORTIVE CARMAUX
OCC0081014 - CASTRES BASKET CLUB	OCC0081015 - AS DU BASKET GAILLACOIS
OCC0081016 - SC GRAULHET	OCC0081019 - BASKET CLUB LAVAU
OCC0081020 - BASKET CLUB MAZAMET AUSSILLON	OCC0081022 - BASKET CLUB ROQUECOURBE
OCC0081023 - ESPERANCE SPORTIVE REALMONT	OCC0081027 - LE SEQUESTRE BASKET CLUB
OCC0081037 - ALBI BASKET 81	OCC0081039 - BASKET CLUB SAINT SULPICE
OCC0081052 - MARSSAC BASKET CLUB	OCC1166006 - PERPIGNAN BASKET CATALAN
OCC1166012 - SO CARCASSONNE	OCC1166013 - SO COURSAN - Gd NARBONNE
OCC1166016 - TOULOUGES BASKET ASSOCIATION 3X3	OCC1166017 - LEZI BASKET
OCC1166018 - BC NARBONNE MEDITERRANEE	OCC1166024 - BO CASTELNAUDARY

OCC1166032 - BC SUD MINERVOIS	OCC1166504 - CABESTANY O C B
OCC1166507 - AL ILLIBERIENNE B	OCC1166512 - BC RIVESALTES
OCC1166513 - ST CYPRIEN SB	OCC1166516 - CANET RBC
OCC1166529 - BC THUIRINOIS	OCC1166542 - Ent. VALLESPER B
OCC1166548 - SALSES LE CHATEAU BC	OCC1166560 - TOULOUGES BA
OCC1248002 - BASKET EN SEGALA	OCC1248003 - AO BOZOULS BASKET
OCC1248004 - AVEYRON LOT BASKET ASS.	OCC1248008 - ES DES SERENES
OCC1248009 - SO MILLAU	OCC1248010 - BASKET CLUB RIEUPEYROUSAIN
OCC1248016 - RIGNAC BASKET CLUB	OCC1248017 - BASKET CLUB D'OLEMPS
OCC1248020 - LUC PRIMAUBE BASKET	OCC1248030 - ONET BASKET CLUB
OCC1248035 - BASKET BALL LAISSAGAIS	OCC1248037 - RODEZ BASKET AVEYRON
OCC1248042 - BASKET BALL NAUCELLOIS	OCC1248054 - CLUB BASKET VALLON
OCC1248503 - BASKET CAUSSES MENDOIS	OCC4682003 - CAHORSAUZET BASKET
OCC4682009 - PRAYSSAC BASKET CLUB	OCC4682011 - MONTCUQ BASKET
OCC4682022 - PRADINES LOT BASKET	OCC4682032 - BASKET CLUB BASTIDIEN
OCC4682503 - SA CAUSSADE	OCC4682507 - MOISSAC CASTELSARRASIN BB
OCC4682509 - MONTAUBAN BASKET CLUB	OCC4682511 - BC MONTPEZAT DE QUERCY
OCC4682514 - ST NAUPHARY ACO	OCC4682516 - VAZERAC SUD QUERCY BASKET
OCC4682521 - BLEUETS DE GRISOLLES	OCC4682535 - MONTECH BASKET BALL

Soit 166 associations présentes ou représentées.

Associations présentes le matin n'ayant pas élargé sur la séance d'après-midi (sans vote sur cette session) :

OCC0065015 - JA BORDERES	OCC0065018 - SO MAUBOURGUET
OCC0081016 - SC GRAULHET	

Soit 3 associations n'ayant pas élargé sur la séance d'après-midi (sans vote sur cette session)

Associations absentes :

OCC0009004 - STADE LAVELANETIEN BASKET	OCC0009016 - BASKET CLUB MIREPOIX
OCC0030005 - SAINT GILLES BASKET CLUB	OCC0030006 - BAGNOLS MARCOULE BASKET BALL
OCC0030009 - BC LES KANGOUROUS ST JEANNAIS	OCC0030019 - BASKET CLUB ST VICTOR
OCC0030021 - BASKET CLUB SPIRIPONTAIN	OCC0030022 - BESSEGES BASKET CLUB
OCC0030025 - AS SALINDROISE	OCC0030029 - SAINT CHRISTOL BASKET BALL (SCBB)
OCC0030032 - BASKET CLUB CIGALOIS	OCC0030033 - LITTORAL CAMARGUE BASKET
OCC0030035 - ASSOCIATION QUISSACOISE de BASKET	OCC0030037 - GARONS BASKET
OCC0030051 - SAINT JULIEN LES ROSIERS BASKET-BALL	OCC0030054 - Association RAI A
OCC0030063 - BASKET CLUB VIDOURLE GALLARGUES	OCC0030064 - BASKET CLUB DE LA VAUNAGE
OCC0030084 - ASSOCIATION SPORTIVE VAUVERT BASKET	OCC0030093 - BASKET 3X3 NIMES
OCC0031014 - BLAGNAC BASKET CLUB	OCC0031018 - AURIGNAC BASKET CLUB
OCC0031028 - ASC AVENIR SPORTIF CAZERIEN BASKET	OCC0031037 - SAINT LYS OLYMPIQUE BASKET
OCC0031043 - TIGERS VILLENEUVE-TOLOSANE SEYSSSES	OCC0031044 - UNION SPORTIVE AUTERIVE
OCC0031047 - VOLVESTRE BASKET CLUB	OCC0031053 - ASSOCIATION TOULOUSEURIE
OCC0031056 - AS SAINT GAUDENS B.C.	OCC0031061 - VILLEMUR BASKET CLUB
OCC0031062 - CASTELBALL CITY	OCC0031065 - BASKET REVEL SAINT-FERREOL
OCC0031070 - FENOUILLET BASKET CLUB	OCC0031072 - CASTELGINEST BASKET CLUB 31
OCC0031120 - MONTREJEAU PYRENEES BASKET	OCC0032007 - BASKET UNION CAUSSENSOIS
OCC0032022 - BASKET CLUB MAUVEZINOIS	OCC0032023 - BASKET CLUB DU MIRANDAIS
OCC0032030 - ENTENTE BARRAN RIGUEPEU	OCC0032031 - ETOILE SPORTIVE ROMEVIENNE
OCC0032046 - US SEMPESEROISE	OCC0032048 - BASKET CLUB CASTILLON DEBATS
OCC0032051 - JS RISCLOISE BASKET	OCC0032090 - REBOND GASCON BASKET 32 NOGARO
OCC0034005 - AGDE BASKET	OCC0034008 - SPORT CLUB DE SETE BASKET
OCC0034010 - ETOILE SPORTIVE PAULHAN BASKET	OCC0034015 - CLUB ATHLETIQUE BASKET BEDARIEUX
OCC0034025 - LE CRES BASKET	OCC0034027 - MEZE LOUPIAN BASKET ASSOCIATION
OCC0034033 - MSL OLONZAC	OCC0034035 - ASSOCIATION P.S.C POMPIGNANE SPORT ET CULTURE
OCC0034039 - LES LOUPS DU PIC OCCIDENTAL BASKET	OCC0034046 - GRANDE MOTTE BASKET
OCC0034056 - PALAVAS BASKET CLUB	OCC0034062 - SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET
OCC0034065 - BASKET BALL LUNEL VIEL	OCC0034068 - CLAPIERS BASKET BALL
OCC0034072 - MONTPELLIER UNIVERSITE CLUB	OCC0034075 - BASKET PAYS DE LUNEL
OCC0065002 - VIC PYRENEES BASKET	OCC0065004 - US MONLEONNAISE
OCC0065006 - IBOS SPORTS LOISIRS	OCC0065020 - TARBES GESPE BIGORRE
OCC0065023 - LANNEMEZAN BASKET CLUB	OCC0065026 - BARBAZAN BASKET CLUB

OCC0081018 - LACROUZETTE SIDOBRE BASKET	OCC0081023 - ESPERANCE SPORTIVE REALMONT
OCC0081024 - SAINT BENOIT BASKET CLUB	OCC0081027 - LE SEQUESTRE BASKET CLUB
OCC0081029 - BC VIELMUR SEMALENS	OCC0081035 - ENT. ARTHES ST JUERY BB
OCC0081043 - BASKET DAMIATTE SAINT PAUL	OCC0081047 - BASKET CLUB DES MONTS DE LACAUNE
OCC0081052 - MARSSAC BASKET CLUB	OCC0081061 - OUEST TARN BASKET BALL (OT2B)
OCC0081541 - TARN IMPULSION BASKET-BALL LAGRAVE	OCC1166010 - BASKET CLUB LIMOUXIN
OCC1166012 - SO CARCASSONNE	OCC1166013 - SO COURSAN - Gd NARBONNE
OCC1166014 - TESA JOVENTUT	OCC1166015 - BASKET CLUB DES ALBERES
OCC1166030 - SAS SIGEAN	OCC1166502 - UNION BASKET DES ASPRES
OCC1166509 - Ent. SALANQUE BC	OCC1166518 - ST ESTEVE BC
OCC1166521 - PRADES CONFLUNT B	OCC1166525 - ILLE BASKET
OCC1166539 - BO SALEILLEN	OCC1166544 - COTE VERMEILLE AB
OCC1166548 - SALS LE CHATEAU BC	OCC1248003 - AO BOZOULS BASKET
OCC1248007 - BASKET CLUB BASSIN HOUILLER	OCC1248010 - BASKET CLUB RIEUPEYROUSAIN
OCC1248012 - MARTIEL VILLENEUVE VILLEFRANCHE BASKETBALL 12	OCC1248035 - BASKET BALL LAISSAGAS
OCC1248040 - BASKET CLUB DES LACS	OCC1248044 - BASKET CLUB ST AFFRICAIN
OCC1248048 - AVEYRON BASKETBALL ACADEMIE	OCC1248050 - SAINT GENIEZ BASKET
OCC1248067 - OLEMPES DRUELLE BASKET	OCC1248070 - ASSOCIATION BASKETBALL DU LEVEZOU
OCC4682007 - ESPERE - BASKET	OCC4682027 - BASKET CLUB LALBENQUE
OCC4682034 - SALVIAC BASKET CLUB	OCC4682504 - BASKET CLUB GOLFECHOIS
OCC4682519 - AS ST PORQUIER	OCC4682525 - LABASTIDE DU TEMPLE BASKET

Soit 108 associations absentes.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Le Président déclare la discussion ouverte.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

RAPPORT DE LA COMMISSION DE VERIFICATION DES POUVOIRS

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs.

Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes les associations de la Ligue.

Ce nombre est de : **43 153**

Le quorum exigible est de : **21 577**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **32 489**.

Le quorum étant atteint, la Commission de vérification des pouvoirs déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Elective.

Richard BERGAMO
Président de la Commission Régionale Electorale

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Assemblée Générale Ordinaire

Jean-Jacques DESSAINT poursuit l'ordre du jour par l'élection des trois délégués des clubs pour les Assemblées Générales de la FFBB pour la période du 28 juin 2026 au 15 juillet 2027.

Richard BERGAMO reprend la parole et lit le rapport de la commission pour l'Assemblée Générale Ad-Hoc :

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur la vérification des pouvoirs. Conformément aux dispositions des statuts, l'Assemblée Générale, pour délibérer valablement, doit être composée de délégués des associations agréées dont l'équipe première opère en Championnat de France représentant la moitié au moins du nombre des voix dont disposent toutes ces associations.

Ce nombre est de : **7 120**

Le quorum exigible est de : **3 560**

Le nombre de voix effectivement présentes ou représentées est de **6 662**.

Le quorum étant atteint, la Commission Electorale déclare valable les délibérations de l'Assemblée Générale Ad-Hoc. »

Associations présentes :

OCC0031008 - TOAC BASKET	OCC0031019 - ABB CORNEBARRIEU
OCC0031021 - U.S. COLOMIERS BASKET	OCC0031022 - J.S.C BASKET
OCC0031039 - AS TOURNEFEUILLE	OCC0031051 - B. COMMINGES SALIES DU SALAT
OCC0031073 - STADE TOULOUSAIN BASKETBALL	OCC0031076 - TOULOUSE METROPOLE BASKET
OCC0032002 - AUCH BASKET CLUB	OCC0032014 - ETOILE SPORTIVE GIMONTOISE BB
OCC0034006 - BASKET LATTES MONTPELLIER	OCC0034020 - CASTELNAU BASKET
OCC0034021 - FRONTIGNAN LA PEYRADE BASKET	OCC0034034 - MONTPELLIER BASKET MOSSON
OCC0034058 - MAUGUIO BASKET	OCC0065005 - BASKET CLUB LOURDAIS
OCC0065009 - BASKET CLUB OSSUNOIS	OCC0065010 - TARBES UNION BASKET 65
OCC0081037 - ALBI BASKET 81	OCC1166516 - CANET RBC
OCC1166560 - TOULOUGES BA	OCC1248037 - RODEZ BASKET AVEYRON
OCC4682509 - MONTAUBAN BASKET CLUB	

Associations absentes :

OCC0034005 - AGDE BASKET	OCC0034062 - SJVBA ST JEAN DE VEDAS BASKET
--------------------------	--

Richard BERGAMO précise que trois postes sont à pourvoir pour les délégués des clubs. Seulement les 23 clubs des 25 clubs concernés par cette élection sont présents ou représentés. La Commission Régionale Electorale a reçu uniquement trois candidatures.

Richard BERGAMO ouvre le vote à bulletin secret pour les délégués des clubs.

Premier tour de scrutin :

Inscrits : 7 120 voix Présents : 6 662 voix Quorum au 1^{er} tour : 3 331 voix
Suffrages exprimés : 6 662 voix Bulletins blanc ou nuls : 0 voix

Ont obtenu :

- | | | |
|----------------------------------|------------|---------------|
| • Monsieur Jean-Jacques DESSAINT | 6 662 voix | déclaré ELU |
| • Monsieur Alain PUEL | 3 377 voix | déclaré ELU |
| • Madame Huguette CHAPPAT | 5 560 voix | déclarée ELUE |

Résolution n° 8 : Election des délégués des clubs :

« L'Assemblée Générale décide d'élire pour la période du 28 juin 2026 au 15 juillet 2027, conformément à l'article 10 des statuts et aux articles 7 et 8 du Règlement Intérieur de la FFBB, les délégués représentant les clubs dont l'équipe première senior opère en Championnat de France aux Assemblées Générales de la Fédération Française de Basket-Ball.

1^{ère} titulaire : Monsieur Jean-Jacques DESSAINT

2^{ème} titulaire : Monsieur Alain PUEL

3^{ème} titulaire : Madame Huguette CHAPPAT. »



Assemblée Générale Elective

Jean-Jacques DESSAINT poursuit l'ordre du jour par l'élection des postes vacants au Comité Directeur Régional pour la mandature 2024/2028.

Richard BERGAMO reprend la parole. Il précise que 2 candidatures ont été reçues et validées par la Commission Régionale Electorale pour les postes vacants à pouvoir au titre de licencié-jeune de moins de 26 ans (une femme et un homme). Cette élection se déroule à bulletin secret en deux tours. Au premier tour, le/la candidat-e qui aura obtenu-e la majorité absolue sera éligible.

Richard BERGAMO ouvre le 1^{er} tour, puis au bout de quelques instants après le vote de l'ensemble des membres. Il ferme officiellement les votes du 1^{er} tour.

Votants : **166 clubs**

Voix totales : **32 489**

Voix exprimées : **29 614** (majorité absolue des voix exprimées : 14 808) Abstentions : **2 594** Non-exprimées : **281**

Ont obtenu :

- | | |
|---------------------------------|-------------|
| • Madame Noémie COSTA | 28 307 voix |
| • Monsieur Yanis SCHMID-ELKOUCH | 26 516 voix |

Après validation des résultats du 1^{er} tour par la Commission électorale, sont élus à la majorité absolue :

- | | |
|---------------------------------|--------|
| - Madame Noémie COSTA | 95.6 % |
| - Monsieur Yanis SCHMID-ELKOUCH | 89.5 % |

Résolution n° 9 : Election du Comité Directeur Régional 2024/2028 :

« L'Assemblée Générale décide d'élire aux postes vacants jusqu'à la fin de l'olympiade 2024/2028, les membres ci-après désignés :

- Madame Noémie COSTA
- Monsieur Yanis SCHMID-ELKOUCH »



Jean-Jacques DESSAINT félicite les deux nouveaux membres élus et poursuit l'ordre du jour.

Assemblée Générale Ordinaire

Jean-Jacques DESSAINT rappelle la problématique exposée sur l'AG 2025 autour de la Maison du Basket à Toulouse. La Maison du Basket a été inaugurée en 1997 après des travaux de réhabilitation entre 1996 et 1997. A ce jour, nous faisons face à la vétusté du bâtiment (mauvaise isolation thermique, système de chauffage énergivore, fuites de la toiture, VMC défaillante, ...). Depuis son ouverture, tant le Comité Départemental de la Haute-Garonne que la Ligue Régionale ont vu les effectifs de leur équipe salariale évoluée ainsi que le nombre de formations réalisées sur le site. Un manque de place et de salles de réunions est à déplorer. Aussi, plusieurs options s'offrent à nous :

- Vente du terrain, achat/construction de nouveaux locaux sur un autre emplacement,
- Rénovation et Agrandissement de l'existant,
- Démolition de l'existant et reconstruction totale,
- Vente d'une partie du terrain / Démolition et reconstruction en copropriété

Le groupe de travail commun avec le Comité Départemental a reçu plusieurs promoteurs, architectes, ...

Nous disposons actuellement de deux projets sur lesquels des accords de confidentialité ont été signés par l'ensemble des parties. Nous devons encore avancer sur ceux-ci en termes de montage financier, partie règlementaire et légale,

accords, ... Bien sûr au regard de l'engagement important et structurant, il nous apparaît opportun de vous demander de proroger l'autorisation validée par l'Assemblée Générale 2025 jusqu'à la prochaine AG 2027.

Résolution n° 10 : Prorogation de l'autorisation :

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution suivante au vote :

« L'Assemblée Générale décide de proroger jusqu'à la prochaine assemblée générale l'autorisation confiée au Président d'effectuer toutes les démarches pour la vente/cession du siège et pour la réalisation des nouveaux bâtiments du siège pour le compte de l'association. »

Votants : 166

Voix totales : 32 489

Voix exprimées : 31 149

Pour : 30 992 – 99.5 % Contre : 157 – 0.5 % Abstention : 0

La résolution n°10 a été adoptée à la majorité.

Jean-Jacques DESSAINT remercie l'Assemblée Générale de ce vote et précise que cette résolution permettra à la Ligue et au Comité de la Haute-Garonne d'avancer sur le sujet pour le bien des collaborateurs, des formations et des bénévoles.



Jean-Jacques DESSAINT donne la parole à **Madame Frédérique PRUD'HOMME**, Déléguée de la Fédération Française de Basket-Ball (Vice-Présidente en charge de la délégation Développement).



Jean-Jacques DESSAINT poursuit l'ordre du jour par la dernière résolution.

Résolution n° 11 : Pouvoirs :

Jean-Jacques DESSAINT soumet la résolution :

« L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires. »

Votants : 166

Voix totales : 32 489

Voix exprimées : 31 843

Pour : 31 073 – 100.0 % Contre : 0 – 0.0 % Abstention : 770

La résolution n°11 a été adoptée à l'unanimité.

Jean-Jacques DESSAINT remercie toutes les personnes présentes dans ces conditions climatiques et leur souhaite un bon retour dans leurs domiciles.



L'ordre du jour étant épuisé, l'Assemblée Générale Ordinaire Elective est déclarée close.

**Le Président de la Commission
Régionale Electorale,**

Richard BERGAMO

La Secrétaire de la séance,

Huguette CHAPPAT

Le Président de la Ligue Régionale,

Jean-Jacques DESSAINT



OCCITANIE
B A S K E T B A L L

ANNEXES



OCCITANIE
B A S K E T B A L L

Annexe 1

Comptes annuels 2025/2026

Bilan



Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 30/04/2026	Net 30/04/2025
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	585 279	582 366	2 913	3 434
Installations techniques, matériels et outillage industriels	905 396	679 972	225 424	214 000
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	15		15	15
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 000		43 000	43 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 533 690	1 262 338	271 352	260 450
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	321 169	4 414	316 755	146 939
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	315 714		315 714	522 053
Charges constatées d'avance	22 487		22 487	27 390
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	425 506		425 506	284 175
Disponibilités	266 033		266 033	327 619
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 350 908	4 414	1 346 494	1 308 176
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	2 884 598	1 266 752	1 617 846	1 568 626

Bilan passif

Postes	30/04/2026	30/04/2025
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	247 734	247 734
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	247 734	247 734
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	400 598	317 840
Excédent ou déficit de l'exercice	14 519	82 759
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	662 852	648 332
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	18 895	4 288
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	681 747	652 621
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	20 000	20 000
TOTAL PROVISIONS (III)	20 000	20 000
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	105 769	68 150
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 652	33 684
Dettes issues de legs ou de donations		
Dettes fiscales et sociales	170 212	161 829
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	362 754	462 431
Produits constatés d'avance	207 712	169 911
TOTAL DETTES (IV) (1)	916 099	896 005
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	1 617 846	1 568 626
(1) Dont dettes à moins d'un an (hors avances et acomptes)	852 969	858 404

Compte de résultat



Compte de résultat

Postes	2025 2026	2024 2025
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 892 750	1 919 679
Ventes de biens	225	35
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 784 101	1 660 869
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	97 304	114 035
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	16 636	15 050
Mécénat		
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	12 818	
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	377 960	282 845
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	4 181 794	3 992 514
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 947 167	1 772 598
Aides financières		
Impôts, taxes, et versements assimilés	57 720	59 931
Salaires	718 571	687 586
Cotisations sociales	251 209	224 981
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	71 839	75 262
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 128 110	1 126 423
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	4 174 616	3 946 781
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	7 178	45 733
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	7 767	9 092
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	7 767	9 092
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	425	591
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025 2026	2024 2025
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	425	591
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	7 342	8 502
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	14 519	54 234
Produits exceptionnels (V)		29 790
Charges exceptionnelles (VI)		1 266
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		28 524
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	4 189 561	4 031 396
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	4 175 042	3 948 638
EXCÉDENT OU DÉFICIT	14 519	82 759
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		

Annexe



Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **30/04/2026** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/05/2024** à **30/04/2025**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **1 617 845,90 €**.

Le résultat net comptable est **un bénéfice** de **14 519,17 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

La LIGUE a pour objet :

- De représenter la FFBB dans le ressort territorial de la LIGUE,
- De mettre en œuvre la politique fédérale et d'assurer l'exécution des missions que lui confie la FFBB dans le cadre de la délégation qui lui est accordée, à savoir principalement d' :
 - organiser et développer le basket-ball au niveau régional conformément aux directives de la FFBB, et dans la limite de la délégation accordée par celle-ci,
 - organiser des compétitions de basket-ball de toutes natures au niveau régional,
 - diffuser toute documentation et/ou règlements, à titre gratuit ou onéreux, relatifs à la pratique du basket-ball,
 - organiser des cours, des conférences, stages, examens et formations dans le cadre du plan de formations de la FFBB,
 - d'une manière générale, sous la tutelle de la FFBB, de mener toutes actions tendant à développer, promouvoir le basket-ball au niveau régional.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des modifications apportées dans le cadre de la première application du règlement ANC n°2022-06 ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitation au prorata des frais engagés.

De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitation au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subvention d'investissement.

Emprunts

Deux nouveaux emprunts ont été souscrits sur l'exercice afin de financer l'achat de deux minibus pour 34.412 € et 33.887 €

Ceux ci sont étalés sur 5 ans.

Un prêt garanti par l'Etat de 150.000 € avait été souscrit en N-4. Celui ci est étalé sur 5 ans depuis N-3.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La LIGUE OCCITANIE DU BASKET BALL a réalisé, en N-3, un apport de 40.000 € avec droit de reprise sur une durée de 48 mois, au profit du Groupement d'Employeurs Basket Méditerranée (GEBM).

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **LIGUE REGIONALE D'OCCITANIE DE BASKETBALL** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement.

Du fait cette réforme, certains comptes ne peuvent plus être utilisés tels que :

- Les comptes de charges/produits exceptionnels (67/77),
- et les comptes de transferts de charges (79).

Pour comparaison :

- les montants antérieurement comptabilisés en transfert de charges (79) sont maintenant comptabilisés soit en 708x soit directement en déduction du compte de charge,
- les pénalités (divers et discipline) sont maintenant affectés dans des sous comptes 708 (antérieurement en 77x).

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	585 279			585 279
Installations techniques, matériel et outillage	152 740			152 740
Autres immobilisations corporelles	674 079	78 578		752 657
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15			15
Prêts				
Autres immobilisations financières	43 000			43 000
TOTAL	1 455 113	78 578		1 533 690

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

La LIGUE OCCITANIE DU BASKET BALL a réalisé, en N-3, un apport de 40.000 € avec droit de reprise sur une durée de 48 mois, au profit du Groupement d'Employeurs Basket Méditerranée (GEBM).

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Concessions, brevets & licences						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			581 844	522		582 366
Installations techniques, matériel et outillage			125 614	7 668		133 282
Autres immobilisations corporelles			487 205	59 485		546 690
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			1 194 663	67 675		1 262 338

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	13 068	4 164	12 818	4 414
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL	13 068	4 164	12 818	4 414

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières	43 000	43 000		
Clients douteux	4 414	4 414		
Autres créances clients	316 755	316 755		
Personnel et comptes rattachés	59	59		
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	315 654	315 654		
Charges constatées d'avance	22 487	22 487		
TOTAL	702 369	702 369		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	22 487	
TOTAL	22 487	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	247 734				247 734
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	317 840	82 759			400 598
Excédent ou déficit de l'exercice	82 759	-82 759	14 519		14 519
TOTAL	648 333		14 519		662 851
Autres					
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	4 288		18 400	3 793	18 895
Provisions réglementées					
TOTAL	4 288		18 400	3 793	18 895
TOTAL GÉNÉRAL	652 621		32 919	3 793	681 746

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non-utilisées	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	20 000				20 000
TOTAL	20 000				20 000

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit	105 769	42 640	62 525	605
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	69 652	69 652		
Personnel et comptes rattachés	90 805	90 805		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	74 687	74 686		
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 720	4 720		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	362 754	362 754		
Produits constatés d'avance	207 712	207 712		
TOTAL	916 099	852 969	62 525	605
Emprunts souscrits en cours d'exercice	68 299			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 680			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Dettes	Montant des sûretés	Valeurs comptables des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes financières	34 412	34 412	
Avances et acomptes reçus sur commandes			
Dettes fournisseurs			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			

Un compte à terme a été nanti pour financer l'emprunt de 34.412 € pour l'achat d'un minibus.

Précisions sur certains postes de passif

Produits constatés d'avance	Montant	Commentaire
Produits constatés d'avance	-207 712	
TOTAL	-207 712	

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics		7 847				
Subventions d'exploitation					85 664	
Subventions d'investissement					3 793	
TOTAL		7 847			89 457	

Les financements proviennent majoritairement de la région (autres)

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	14 275	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	84 041	
Personnel - Autres charges à payer	24 612	
Organismes sociaux - Primes	9 500	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	12 434	
Charges à payer	334 536	
TOTAL	479 398	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Intérêts courus	2 749	
Produits à recevoir	309 710	
TOTAL	312 459	

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires	Commissaire aux comptes 1	Commissaire aux comptes 2
Afférents à la certification des comptes	11 568	
Afférents aux services autres		
TOTAL	11 568	

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature des bénévoles ne sont pas évaluables à ce jour dans l'association.

Seuls les abandons de frais ont été comptabilisés (16.636 € sur l'exercice).

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Effectif moyen employé pendant l'exercice
Ouvriers	
Employés, techniciens, agents de maîtrise	16
Cadres et ingénieurs	4
TOTAL	20

Compte Epargne Temps

Suite à l'accord d'entreprise validé le 18 mars 2025, les premiers abondements ont été réalisés durant l'exercice.

Documents additionnels



ANNEXE SPECIFIQUE ORGANISME DE FORMATION

TABLEAU I
RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	EN K euros	EN %	EN K euros	EN %
1 - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS				
ENTREPRISES				
ETAT				
COLLECTIVITES LOCALES				
ETABLISSEMENTS PUBLICS				
ENTREPRISES VIA FONGECIF.				
OPCA	315	73%	329	88%
FAF				
PARTICULIERS/CLUB	68	16%	44	12%
SOUS-TOTAL I	383	89%	373	88%
INSTANCES EUROPEENNES				
ETAT	0	0	0	0
REGIONS	10	2%	10	2%
AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES				
SOUS-TOTAL II	10	2%	10	2%
3 – AUTRES				
AUTRES ORGANISMES DE FORMATION	38	9%	33	9%
AUTRES RESSOURCES				
SOUS-TOTAL III	38	9%	33	9%
TOTAL DES RESSOURCES	431	100%	416	100%

TABLEAU II
DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	N		N - 1	
	en K euros	%	en K euros	%
Diplômantes *	353	84%	362	88%
Perfectionnement professionnel et qualifiant*(2)	68	16%	44	12%
Insertion sociale				
Total	421	100%	406	100%

(1) diplômes nationaux, titres homologués

(2) certificats de branches, certificats d'entreprises, attestations

TABLEAU III

CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

Convention	Montant initial	Suivi exécution	
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice
Néant			

Tableau des subventions d'investissement

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
Subventions d'investissement	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Total Montant nominal :	125.090	18.400		143.490
Total Quotes-parts virées au résultat :	120.802	3.793		124.595

Information sur les montants des concours publics et subventions reçus par l'association par nature et par catégorie d autorités administratives

	Exercice N	Exercice N-1
Concours Publics	0	0
Total I	0	0
Subventions d'exploitations		
Etat	7.847	22.000
Région	85.664	87.500
Autres collectivités Territoriales		
Total II	93.511	109.500
TOTAL (I+II)	93.511	109.500



Annexe 2

Budget Prévisionnel 2026/2027

CHARGES			PRODUITS		
CHARGES DIRECTES		Prév. 2026/2027	PRODUITS DIRECTS		Prév. 2026/2027
60 - Achats		852 800 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		1 938 280 €
Prestations de services	800 420 €				
Achats matières et fournitures	12 380 €				
Autres fournitures	40 000 €				
61 - Services extérieurs		146 000 €	73 - Dotations et produits de tarification		- €
Locations	84 000 €				
Entretien et réparation	39 000 €				
Assurance	23 000 €				
Documentation, Frais de colloques	- €				
62 - Autres services extérieurs		696 000 €	74 - Subventions d'exploitation		68 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	25 000 €		ANS - PSF	40 000 €	
Publicité, publication	27 000 €		ANS - PST	- €	
Déplacements, missions	615 000 €		ANS - DHP -> FFBB	- €	
Services bancaires, autres	29 000 €		Conseil Régional - Mvt Sportif	28 000 €	
			Conseil Régional - Evènements	- €	
			Conseil Départemental	- €	
			Communes	- €	
			Organismes sociaux	- €	
			ASP	- €	
			Aides Privées	- €	
			Autres établissements publics	- €	
63 - Impôts et taxes		48 000 €	75 - Autres produits de gestion courante		2 024 620 €
Impôts et taxes sur rémunération	30 000 €		Cotisations (licences, affiliations)	2 024 620 €	
Autres impôts et taxes	18 000 €		Dons manuels - Mécénat	- €	
64 - Charges de personnel		975 000 €	76 - Produits financiers		7 000 €
Rémunération des personnels	720 000 €				
Charges sociales	240 000 €				
Autres charges de personnel	15 000 €				
65 - Autres charges de gestion courante		1 260 600 €	77 - Produits exceptionnels		- €
Licences, affiliations, droits fédéraux	1 260 600 €		Changement règles comptables		
66 - Charges financières		500 €	78 - Reprises sur amortissements et provisions		5 000 €
			Quote-part sub. Investissement		
			Reprise créances douteuses		
67 - Charges exceptionnelles		- €			
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagement à réaliser sur ressources affectées		64 000 €			
69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés		- €			
S/Total des charges		4 042 900 €	S/Total des produits		4 042 900 €
Excédent prévisionnel (bénéfice)			Insuffisance prévisionnelle (déficit)		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Prév. 2026/2027	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN		Prév. 2026/2027
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		15 000 €	87 - Contributions volontaires en nature		15 000 €
Secours en nature	- €		Bénévolat	15 000 €	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	- €		Prestations en nature	- €	
Prestations	- €		Dons en nature	- €	
Personnel bénévole	15 000 €				
TOTAL DES CHARGES		4 057 900 €	TOTAL DES PRODUITS		4 057 900 €

Pôles opérationnels	CHARGES	PRODUITS
	Prévisionnel 2026/2027	Prévisionnel 2026/2027
Instances politiques et Direction	51 100 €	15 000 €
Réunions de l'instance	27 500 €	- €
Assemblée Générale	14 000,00 €	- €
Bureaux Régionaux	1 500,00 €	- €
Comités Directeurs Régionaux	7 000,00 €	- €
Conférences des présidents	4 000,00 €	- €
Réunions de direction	1 000,00 €	- €
Frais des élus	3 000 €	- €
Frais Président	500,00 €	- €
Frais Secrétaire Général	200,00 €	- €
Frais Trésorier	200,00 €	- €
Frais Vice-Présidents	600,00 €	- €
Frais autres élus du CDR	1 500,00 €	- €
Frais de représentation	5 600 €	- €
AG FFBB	2 000,00 €	- €
AG Comités / Clubs	600,00 €	- €
FFBB (groupes de travail, commissions, ...)	1 500,00 €	- €
Institutionnels	500,00 €	- €
Vœux	500,00 €	- €
autres	500,00 €	- €
Bénévolat	15 000 €	15 000 €
Bénévolat	15 000,00 €	15 000,00 €
Administration Générale	2 615 500 €	2 305 050 €
Réunions et frais généraux du pôle opérationnel	5 000 €	- €
Réunions et frais généraux	5 000,00 €	- €
Frais du siège	16 000 €	- €
Assurance	4 000,00 €	- €
Téléphonie / Fibre (siège)	8 000,00 €	- €
Eau / Electricité / Maintenance	4 000,00 €	- €
Frais de l'antenne	16 000 €	8 000 €
Co-propriété	1 000,00 €	- €
Assurance	2 500,00 €	- €
Eau / Electricité / Maintenance	4 000,00 €	- €
Téléphonie / Fibre (antenne)	8 500,00 €	- €
Loyers	- €	8 000,00 €
Frais généraux	34 000 €	80 000 €
Fournitures administratives / locations / La Poste	25 000,00 €	- €
Assurance	9 000,00 €	- €
Aides fédérales	- €	40 000,00 €
Subvention ANS PSF	- €	40 000,00 €
Frais fédéraux	1 322 000 €	2 090 900 €
Affiliations	58 000,00 €	67 600,00 €
Licences, mutations et assurances base : 42 000 lic.	1 250 800,00 €	2 010 000,00 €
Droits de licence T et AS	13 200,00 €	13 300,00 €
Frais liés aux véhicules	83 500 €	14 950 €
Assurance	10 000,00 €	- €
Carburants et péages	36 000,00 €	- €
Entretiens	2 500,00 €	- €
Loyers	35 000,00 €	14 950,00 €
Gestion du personnel	1 014 000 €	22 000 €
Salaires bruts	720 000,00 €	- €
Charges (patronales / congés payés)	250 000,00 €	- €
Mise à disposition du personnel	- €	15 000,00 €
Taxe sur les salaires	30 000,00 €	- €
autres charges du personnel (PSA31, Médecine, ...)	5 000,00 €	- €
Téléphonie	4 000,00 €	- €
CSE	2 000,00 €	- €
Frais généraux du personnel	3 000,00 €	7 000,00 €
Ventes et locations	12 000 €	12 000 €
Gymnase	12 000,00 €	12 000,00 €
Commission Régionale de Discipline	8 000 €	60 000 €
Réunions et frais généraux	8 000,00 €	- €
Pénalités	- €	60 000,00 €
Gestion Institutionnelle et Financière	105 000 €	17 200 €
Amortissements	64 000,00 €	5 200,00 €
Frais bancaires	5 000,00 €	5 000,00 €
Honoraires	20 000,00 €	- €
Impôts	16 000,00 €	7 000,00 €

Pôle Opérationnel Compétitions et Officiels	692 800 €	817 350 €
Réunions et frais généraux du pôle opérationnel	500 €	- €
Réunions et frais généraux	500,00 €	- €
Commission Régionale des Compétitions	8 000 €	98 000 €
Engagements	- €	76 000,00 €
Récompenses	6 000,00 €	- €
Pénalités	- €	15 000,00 €
Ristournes	- €	7 000,00 €
Vérifications / Délégués	500,00 €	- €
Réunions et frais généraux	1 500,00 €	- €
Commission Régionale des Techniciens	150 €	- €
Pénalités	- €	- €
Réunions et frais généraux	150,00 €	- €
Commission Régionale Médicale	600 €	- €
Réunions et frais généraux	600,00 €	- €
Commission Régionale Traitement des Réclamations	350 €	350 €
Pénalités & frais de procédure	- €	350,00 €
Réunions et frais généraux	350,00 €	- €
Pratique des Officiels / 5x5	661 200 €	719 000 €
Désignations	1 200,00 €	- €
Forfaits Financiers Régionaux	659 000,00 €	719 000,00 €
Equipe Régionale des Officiels (E.R.O.)	500,00 €	- €
Réunions et frais généraux	500,00 €	- €
Tournois Régionaux / 3x3	22 000 €	- €
Organisation des Masters	10 000,00 €	- €
Organisation Opens Plus	10 000,00 €	- €
Dotations matérielles	2 000,00 €	- €
Pôle Opérationnel IRFBB et Formation du Joueur	570 100 €	815 500 €
IRFBB (dont E.R.O.)	124 600 €	569 000 €
Comité Stratégique Régional	500,00 €	- €
Formation des dirigeants : automnales, printanières, autres	1 000,00 €	- €
JIG	1 000,00 €	- €
Brevets Fédéraux	35 000,00 €	37 000,00 €
DETB	14 500,00 €	40 000,00 €
BPJEPS ES BB Toulouse, Mauguio/Nîmes et autres s	50 000,00 €	220 000,00 €
TP CPMS	- €	- €
TFP CDSSA	10 000,00 €	65 000,00 €
TFP TTBB	10 000,00 €	195 000,00 €
DEJEPS BB (globalité)	- €	5 000,00 €
Entraîneurs	1 600,00 €	7 000,00 €
Réunions et frais généraux	1 000,00 €	- €
Projet de Performance Fédéral	445 000 €	205 000 €
Génération U12	15 000,00 €	- €
Génération U13	20 000,00 €	- €
Génération U14	24 000,00 €	- €
Génération U15	46 000,00 €	- €
Poles Espoirs	340 000,00 €	205 000,00 €
Réunions et frais généraux du pôle opérationnel	500 €	41 500 €
Réunions et frais généraux	500,00 €	- €
Contribution formation joueurs	- €	13 500,00 €
Subvention Région Occitanie	- €	28 000,00 €
Pôle Opérationnel Animation du Territoire	121 900 €	105 000 €
Commission Régionale Citoyenne	2 000 €	- €
Réunions et frais généraux	2 000,00 €	- €
Groupe Régional MiniBasket et Jeunes	9 500 €	- €
Action spécifique U11 / Panier d'Or	2 000,00 €	- €
Challenge Benjamin	7 000,00 €	- €
Réunions et frais généraux	500,00 €	- €
Actions transversales	6 600 €	- €
RSE	4 000,00 €	- €
VxE	2 000,00 €	- €
FFSA / FFSU / UNSS	600,00 €	- €
Communication	6 500 €	- €
Goodies	3 500,00 €	- €
Site Internet	3 000,00 €	- €
Organisation d'évènements	95 000 €	105 000 €
Camps d'Eté	75 000,00 €	105 000,00 €
Evènements Coupes/Finales - Occitanie	20 000,00 €	- €
Patrimoine et Histoire	1 300 €	- €
Académie Régionale	1 300,00 €	- €
Musée	- €	- €
Partenariats et Mécénat	- €	- €
Partenariats	- €	- €
Mécénat	- €	- €
Réunions et frais généraux du pôle opérationnel	1 000 €	- €
Objets de communication	- €	- €
Réunions et frais généraux	1 000,00 €	- €

Equipe Technique Régionale	6 500 €	- €
Réunions et frais généraux de l'E.T.R.	2 000 €	- €
Réunions	2 000,00 €	- €
Frais des C.T.S.	4 500 €	- €
Directeur Technique Régional	1 500,00 €	- €
C.T.S. Formation & Emploi	1 500,00 €	- €
C.T.S. Détection	1 500,00 €	- €
S/TOTAL DES POLES OPERATIONNELS	4 057 900 €	4 057 900 €
Régulations	- €	- €
Régulations portées	- €	- €
	- €	- €
	- €	- €
TOTAL	4 057 900 €	4 057 900 €